

Céline Bellot



L'entraide, ça se bâtit
Évaluation de l'implantation de projets
en prévention de la toxicomanie

Service des ressources éducatives
Secteur de l'adaptation scolaire
Avril 2002



**Commission
scolaire
de Montréal**

Remerciements

L'auteure tient à remercier tout particulièrement les personnes impliquées dans les projets d'intervention évalués, qui, chacune à leur manière, en facilitant l'accès aux données, en discutant de leurs projets, ont pu permettre la réalisation de cette évaluation.

L'auteure souhaite aussi remercier très vivement madame Patricia Georges, responsable du dossier de la prévention de la toxicomanie à la Commission scolaire de Montréal, ainsi que madame Johanne Dugré, coordonnatrice du secteur de l'adaptation et des services complémentaires qui ont su lui faire confiance et lui offrir tout le support nécessaire à cette démarche de recherche.

Finalement, l'auteure tient à manifester sa reconnaissance aux différents collaborateurs impliqués, d'autant que sans eux cette recherche n'aurait pu être menée :

École internationale de Montréal

Madame Marlène Sohier, enseignante

Madame Clorinda Riccio, directrice

F.A.C.E

Monsieur Benoît Cloutier, technicien en éducation spécialisée

Monsieur Nick Primiano, directeur

Jeanne-Mance

Table de la prévention des toxicomanies

Monsieur Martin Alarie, intervenant communautaire, Plein-Milieu

Madame Nathalie Bauduin, intervenante communautaire, Plein-Milieu

Madame Isabelle Borduas, intervenante communautaire, Plein-Milieu

Madame Sophie Desjardins, intervenante communautaire,

Programme Alternative au décrochage

Madame Louise Boisvert-Garant, psychoéducatrice

Monsieur Pierre Paquette, directeur

Monsieur Claude Benoît, agent socio-communautaire, Poste de quartier 38

Madame Sylvie Desjardins, intervenante communautaire,

Centre le Beau Voyage

Monsieur Steve Painchaud, travailleur social, CLSC du Plateau Mont-Royal

Monsieur Jean-Pierre Couture, bénévole

Madame Sarah Santerre, enseignante

Monsieur Daniel Serrie, intervenant communautaire, Jeunesse 2000

Madame Claire Jacques, infirmière, CLSC du Plateau Mont-Royal

Monsieur Jean-Pierre Beaumont, président, Conseil d'établissement

Monsieur François Germain, coordonnateur, Centre le Beau-Voyage

Madame Marion Pinard, coordonnatrice, PAD

Monsieur Pascal Planeille, enseignant

Madame Isabelle Denis, consultante, Centre Dollard-Cormier

Monsieur Samuel Gimboy, élève

Madame Adrienne Frêle, enseignante

Madame Danièle Bouchard, infirmière

Monsieur Martin Perron, technicien en loisirs

Louis-Riel

Monsieur Raymond Tozzi, psychoéducateur

Madame Manon Sénécal, directrice

Madame Brigitte Lachance, travailleuse sociale, CLSC Olivier-Guimond
Madame Hélène Tremblay, consultante, Centre Dollard-Cormier
Madame Lucie Lafrance, animatrice à la vie spirituelle et l'engagement
communautaire, école Édouard-Montpetit
Madame Suzanne Tremblay, psychoéducatrice,
école Marguerite-De Lajemmerais
Madame Louise Cotton, intervenante sociale, CLSC Olivier-Guimond
Madame Sophie Ménard, travailleuse sociale, CLSC Olivier-Guimond
Monsieur Éric Quévillon, éducateur spécialisé, Centres jeunesse de Montréal
Madame Lucie Lalande, directrice Édouard-Montpetit
Monsieur Joseph Atalla, directeur Marguerite-De Lajemmerais
Madame Danièle Girard, chef de programme CLSC Olivier-Guimond
Monsieur André Sauvé, chef de services Centres jeunesse de Montréal
Monsieur E. Quévillon, intervenant Centres jeunesse de Montréal
Madame Maude Douville-Lavoie, travailleuse sociale, CLSC Olivier-
Guimond

Pierre-Dupuy

Monsieur Denis René, Projet T.R.I.P.
Madame Patricia Trudel, Projet T.R.I.P.
Madame Miriam Côté, directrice-adjointe
Monsieur Laurent Landry, directeur

Sophie-Barat

Madame France Levasseur, psychoéducatrice
Madame Christine Leboeuf, technicienne en prévention des toxicomanies
Monsieur Gilles Gagné, directeur

Préface

Préoccupé par l'ensemble des problématiques qui affectent la disponibilité des élèves aux apprentissages, la Commission scolaire de Montréal s'est dotée de budgets spéciaux au cours de l'année scolaire 2000-2001, pour implanter de nouveaux projets en prévention de la violence.

De ces budgets, une somme a été accordée pour la mise en place de groupes d'entraide en prévention de la toxicomanie au secondaire. La création de ce nouveau mandat institutionnel a permis, entre autres, de recenser les différentes actions entreprises en milieu scolaire pour contrer ce phénomène et de circonscrire les besoins des écoles autant au plan de la prévention que de l'accompagnement des élèves consommateurs. Un des besoins le plus souvent exprimé par les intervenants scolaires a été de bénéficier d'un soutien pour réfléchir et mieux comprendre les enjeux des mesures mises en place pour réduire les méfaits de cette problématique sur le cheminement scolaire des élèves.

En lien avec les besoins exprimés, la conduite de ce dossier a finalement permis de pousser plus avant la réflexion sur les mesures éducatives à développer ou à consolider dans les écoles, afin de répondre davantage aux besoins des élèves en matière de prévention de la toxicomanie.

Patricia Georges

Conseillère pédagogique en prévention de la violence

Résumé du rapport

Le rapport présente les résultats d'une évaluation de l'implantation de six projets d'intervention en prévention de la toxicomanie réalisés par des écoles secondaires de Montréal durant l'année scolaire 2000-2001. Tous les projets ne sont parvenus au même stade d'implantation mais chacun a fait l'objet d'une analyse.

Utilisant l'approche par étude de cas, l'évaluation de l'implantation s'est construite en fonction de l'état d'avancement des projets. La méthodologie employée est à la fois quantitative et qualitative et mêle, entrevues individuelles, questionnaires, entrevues de groupe, analyse de la documentation pertinente.

Les projets d'intervention s'inscrivent tous dans une approche en réduction des méfaits et sont des alternatives à l'expulsion de l'école en cas de consommation de drogues des élèves. Ils s'appuient sur une approche utilisant certains jeunes comme des pairs, que ce soit dans un cadre de pairs aidants ou de groupe d'entraide.

L'analyse des données recueillies a permis de montrer comment l'implantation d'un projet d'intervention en toxicomanie dans les écoles secondaires est un processus long et semé d'embûches. Pour autant, elle a permis aussi de dégager les conditions de réussite d'une telle entreprise tant sur les dimensions humaines, matérielles, organisationnelles que philosophiques.

Table des matières

Remerciements.....	iii
Préface.....	vii
Résumé du rapport	ix
Introduction.....	1
Chapitre 1 : Les jeunes et l'usage de drogues.....	5
1.1 Des chiffres sur la consommation de drogues chez les jeunes	6
1.1.1 Les différentes formes de consommation	6
1.1.2 Les produits consommés.....	6
1.2 La drogue à l'école : un sujet tabou et problématique	8
1.3 L'intervention par les pairs	9
Chapitre 2 : L'évaluation de l'implantation : aspects méthodologiques.....	13
2.1 Le mandat.....	14
2.2 Les objectifs de l'évaluation	15
2.3 L'approche par étude de cas	15
2.4 Les instruments de cueillette des données	16
2.5 La validation des données.....	17
Chapitre 3 : L'école F.A.C.E, l'École internationale de Montréal	21
3.1 La méthodologie des études de cas.....	22
3.2 La philosophie d'intervention de ces deux projets	23
3.2.1 Le message de l'intervention	23
3.2.2 Le vecteur de l'intervention : les pairs.....	24

3.3 La description des deux projets.....	26
3.3.1 Le recrutement des pairs	26
3.3.2 La formation des pairs	28
3.3.3 L'intervention préventive des pairs.....	30
3.4 Les résultats de l'intervention.....	31
3.4.1 Pour les pairs-formateurs	32
3.4.2 Pour les jeunes rencontrés par les pairs-formateurs.....	33
3.4.3 Pour l'école	35
3.5 Les conditions de réussite	35
3.6 Les difficultés rencontrées	37
Conclusion	38
Chapitre 4 : L'école Pierre-Dupuy et l'école Sophie-Barat	41
4.1 La méthodologie des études de cas.....	41
4.2 La définition d'une philosophie commune d'intervention.....	41
Chapitre 5 : L'école Jeanne-Mance	45
5.1 La méthodologie de l'étude de cas.....	45
5.2 La philosophie d'intervention du projet.....	46
5.2.1 Le cadre de l'intervention	46
5.2.2 La cible de l'intervention	48
5.3 La description du projet	49
5.3.1 Le protocole d'intervention.....	49
5.3.2 Le groupe d'entraide.....	51
5.4 Le début d'implantation de cette démarche d'intervention	52
5.5 Les difficultés rencontrées	53
5.6 Les conditions de réussite de l'implantation.....	54
5.7 Les enjeux soulevés	55
Conclusion :	57

Chapitre 6 : L'école Louis-Riel	61
6.1 La méthodologie de l'étude de cas.....	61
6.2 La philosophie d'intervention du projet.....	62
6.3 La description du projet	64
6.3.1 Le protocole d'intervention.....	65
6.3.2 Le groupe de réflexion	65
6.4 Les résultats de l'évaluation.....	67
6.4.1 Les conditions de réussite	67
6.4.2 Les difficultés rencontrées	68
6.4.3 Les résultats préliminaires sur les jeunes rencontrés	70
6.5 Le projet dans le futur	71
6.5.1 Les enjeux du repérage des jeunes.....	72
6.5.2 Les conséquences de l'intervention	73
6.5.3 Les enjeux de collaboration	74
6.5.4 Le maintien des ressources.....	74
6.5.5 Les attentes du milieu scolaire	75
Conclusion	76
Chapitre 7 : Les conditions de réussite de l'implantation de projets d'intervention en prévention de la toxicomanie.....	79
7.1 La définition d'une philosophie commune d'intervention.....	79
7.2 Le cadre de l'intervention	82
7.2.1 Le choix de l'approche.....	82
7.2.2 La définition des objectifs d'intervention	83
7.2.3 La définition du rôle des acteurs	85
7.2.4 La construction du protocole d'intervention.....	86
7.3 Les conditions de réalisation de l'intervention	87
7.3.1 Les conditions humaines.....	87
7.3.2 Les conditions matérielles.....	88
7.3.3 Les conditions organisationnelles	88
Conclusion	89

Introduction

La question de la consommation de drogues chez les jeunes constitue un enjeu de santé publique que ce soit en ce qui a trait aux drogues légales (alcool, tabac) ou aux drogues illégales. Pourtant, elle devient aussi un enjeu d'éducation lorsqu'elle entre des les écoles. Or, depuis quelques années, la consommation de drogues semble s'être répandue dans les écoles notamment au secondaire. Face à cette situation, l'école est un acteur privilégié pour intervenir tant au plan préventif que curatif. À cet égard, parmi les interventions privilégiées, un modèle d'intervention par les pairs représente une manière alternative de concevoir et de réaliser des objectifs de prévention et de réhabilitation.

Le présent rapport vise à décrire une démarche d'évaluation d'implantation et de soutien qui s'est réalisée dans 6 écoles de la CSDM : l'école F.A.C.E., l'École internationale de Montréal, L'école Louis-Riel, l'école Jeanne-Mance, l'école Pierre-Dupuy, l'école Sophie-Barat.

Après avoir fait état de la situation de la consommation de drogues chez les jeunes et des démarches d'intervention utilisant l'approche par les pairs, le rapport présentera les éléments méthodologiques relevant du mandat d'évaluation de l'implantation.

Puis, l'analyse des projets sera présentée sous la forme d'études de cas où chaque démarche d'intervention sera décrite de manière singulière. Après un bref retour sur l'historique et sur la méthodologie employée dans chaque projet, une description de la démarche d'intervention sera proposée. Finalement, une analyse des conditions de réussite, des difficultés rencontrées et des enjeux soulevés par l'intervention sera proposée.

Dans un dernier chapitre, une synthèse de l'ensemble des conditions de réussite sera effectuée pour servir de guide à la réflexion d'autres écoles souhaitant construire des projets d'intervention similaires.

Chapitre 1 : Les jeunes et l'usage de drogues

La consommation de drogues¹ est devenue, lorsqu'elle se transforme en abus un problème social dans la plupart des pays occidentaux. Sans présenter l'ensemble des études qui témoignent de cette situation, mentionnons simplement au Québec, les différents travaux réalisés par le Comité permanent de lutte à la toxicomanie, notamment le rapport intitulé «La toxicomanie au Québec, des inquiétudes à l'action» (CPLT, 1996). Dans la plupart des études, il est ainsi mentionné que la consommation de drogues est courante dans l'ensemble de la société sans constituer un problème en soi. Les problèmes surgiraient lorsque l'usage se transforme en abus et qu'il aurait des conséquences fâcheuses sur la personne et son environnement.

Cependant, cette distinction ne tient généralement pas compte des contextes dans lequel l'usage est réalisé. En effet, dans un contexte scolaire, la plupart des intervenants (enseignants, intervenants, directions d'école) s'accordent pour penser que la consommation est en soi problématique dans la mesure où elle rend plus difficile voire impossible la mission éducative de l'école. C'est dans ce cadre particulier, que ce rapport aborde la consommation de drogues chez les jeunes et fait part d'interventions dont le but est soit d'endiguer la consommation de drogues à l'école, soit de soutenir les élèves pour qu'ils fassent des choix responsables de consommation de substances psychoactives.

Après avoir présenté sommairement quelques chiffres sur la consommation de drogues chez les jeunes adolescents, une réflexion sur la consommation dans un contexte scolaire sera abordée. Ces différents constats établis, il s'agira de présenter ce que signifie une approche par les pairs dans le cadre de la prévention en toxicomanie.

¹ Les termes drogue ou substance psychoactive sont employés sans distinction dans ce rapport. Ils englobent tous les produits sans égard pour le statut légal ou illégal de ces produits : de l'alcool à l'héroïne, du tabac à la marijuana. Les six projets d'intervention utilisent de cette manière le terme de drogue.

1.1 Des chiffres sur la consommation de drogues chez les jeunes

Les études sur la consommation de drogues chez les jeunes se sont multipliées dans les dernières décennies et donnent souvent l'image d'une situation alarmante. Les jeunes consommeraient plus, de plus en plus précocement, et des produits de plus en plus nocifs.

1.1.1 Les différentes formes de consommation

La description des différentes formes de consommation de drogues permet de considérer différents rapports aux substances. On distingue généralement, les consommateurs, explorateurs ou expérimentateurs ; les consommateurs occasionnels ; les consommateurs réguliers et les consommateurs toxicomanes qui vivent une dépendance à l'égard des produits dont ils font usage. Ces distinctions sont importantes dans la mesure où s'agissant de jeunes consommateurs adolescents, leur usage de drogues demeure le plus souvent exploratoire ou occasionnel.

Ainsi, même si les statistiques de consommation chez les jeunes demeurent élevées, il importe de mentionner qu'il peut s'agir de consommations qui vont cesser très rapidement.

1.1.2 Les produits consommés

À partir des résultats de l'enquête de Santé Québec, il est possible de présenter différentes statistiques par rapport à la consommation des jeunes. Le groupe d'âge retenu par l'enquête est celui des 15-24 ans.

Pour ce groupe, en 1998, 36% des jeunes disaient fumer la cigarette, dont 28% estimaient être des fumeurs réguliers. Outre, cette forte prévalence de fumeurs chez les jeunes, il est important de noter que les jeunes mentionnent dans 60% des cas fumer entre 11 et 25 cigarettes par jour. Lorsqu'on s'intéresse aux fumeurs réguliers, on note que 17% ont pris l'habitude de fumer avant l'âge de 13 ans et 45% entre 13 et 15 ans. Depuis 1987, il est possible d'observer une tendance à la hausse (de 11% en 1987 à 17% en 1998) quant à la proportion de jeunes fumeurs réguliers de 15-24 ans qui ont commencé à fumer avant 13 ans.

En ce qui a trait à la consommation d'alcool, l'enquête Santé Québec 1998 présente les résultats suivants : d'abord, il faut noter que les personnes de 15 à 17 ans sont significativement moins nombreuses que celles de l'ensemble des groupes d'âge à avoir consommé de l'alcool au cours des 12 derniers mois. Cependant, il est possible de mettre en évidence une augmentation de la proportion de buveurs actuels de 15-24 ans entre les enquêtes. Cette augmentation s'explique par le changement d'habitude des jeunes hommes puisque les proportions de buveurs actuels sont passées de 67% en 1987 à 80% en 1998. Cependant, cette augmentation ne s'accompagne pas d'une augmentation de la quantité d'alcool consommée. Pourtant, il faut noter que 29% des jeunes disent s'être enivrés au moins cinq fois dans les 12 derniers mois.

Quant à la consommation de drogues, la proportion de jeunes qui disent faire usage de la marijuana seulement est de 25%. Mais, ils sont près de 40% à avoir consommé une drogue illégale.

Ces quelques chiffres semblent dresser un portrait plutôt alarmant de la consommation de drogues chez les jeunes, puisque les jeunes représentent souvent la catégorie de la population qui consomment le plus.

1.2 La drogue à l'école : un sujet tabou et problématique

Si les statistiques témoignent d'une forte consommation chez les jeunes de différents produits, peu d'études font état de la présence de drogue et de la consommation de ces produits dans l'école. Le questionnaire socioéducatif administré dans différentes écoles de la Commission scolaire de Montréal présente simplement une question sur la perception qu'ont les jeunes de l'accessibilité des drogues dans leurs écoles. Or, dans la plupart des écoles retenues, les élèves évaluent les drogues comme accessibles ou très accessibles dans leur environnement.

Le lien entre l'école et l'usage de drogues est cependant présent dans la littérature. En effet, parmi les facteurs associés à l'usage de substances psychoactives lors de l'adolescence, les situations scolaire et familiale sont parmi les premières citées. Ainsi, d'une manière générale, une trajectoire scolaire perturbée et un milieu familial détérioré seraient associés à des niveaux plus élevés de consommations. Or, dans un contexte scolaire, où le taux de décrochage atteint 42% chez les garçons, il n'est pas alors étonnant de retrouver des fortes consommations de drogues.

Mais, outre ces associations entre différentes situations difficiles vécues à l'adolescence, les études ne mentionnent jamais l'usage des drogues dans un contexte scolaire. En effet, même si on envisage de lier l'école à l'usage de drogues, c'est pour considérer l'association entre des difficultés scolaires et l'usage de drogues mais sans jamais faire état d'une consommation à l'école. Seules des analyses ethnographiques sur les conduites déviantes à l'école seraient susceptibles de décrire comment se développe dans l'école, l'usage de drogues.

1.3 L'intervention par les pairs

Il existe différentes formes d'intervention utilisant des pairs. Cependant, elles ont toutes en commun, de faire une place particulière aux personnes qualifiées de pairs. Il s'agit en effet d'appuyer l'intervention sur une expérience commune entre les personnes. Les pairs deviennent alors ceux qui ont déjà connu ou qui connaissent cette situation et qui vont faire profiter de ce savoir les personnes auprès desquelles ils interviennent.

En ce qui a trait aux jeunes, l'influence par les pairs est souvent considérée comme une dynamique négative en termes de socialisation. Il s'agit ici de renverser cette image en considérant que les jeunes entre eux sont les mieux placés pour se transmettre un savoir en matière de drogue et d'attitude à adopter à l'égard des produits psychoactifs.

Cette démarche d'intervention où le jeune devient aussi un sujet de l'intervention constitue une démarche privilégiée pour assurer la prévention de comportements déviants ou à risque en termes de santé. Ainsi, la prévention des MTS et du SIDA utilise souvent cette solution notamment parce qu'elle permet une meilleure ligne de communication entre les pairs et les participants aux activités. Pourtant, cette démarche est aussi de plus en plus souvent utilisée en prévention de la toxicomanie, de la violence. Bref, elle est retenue en prévention de toutes les conduites déviantes que les jeunes peuvent adopter.

L'approche par les pairs peut cependant prendre différentes formes. Dans une première forme, les pairs sont des porteurs de l'information et de l'intervention en réalisant notamment des liens dans le milieu de vie des personnes qui font l'objet de l'intervention. Cette intervention fondée sur de

relations d'aide tissée de manière informelle fait appel à la connaissance des pairs d'un milieu de vie qu'ils ont déjà partagé ou de comportements qu'ils ont déjà adoptés.

Une autre forme consiste à réunir des pairs pour que le groupe devienne le moteur de l'intervention sous la forme d'une entraide réciproque. Cette intervention s'appuie alors sur l'idée d'une aide mutuelle, entendue comme un processus de groupe à travers lequel les membres aident chacun des autres à penser les choses autrement et à agir différemment. Cette intervention suppose donc le développement d'un système cohésif supportant. Les intervenants professionnels ne sont ici que des catalyseurs de l'intervention, le groupe devenant la ressource principale de l'intervention.

Une autre forme peut être celle du groupe de soutien. Si cette forme a de nombreuses similitudes avec la deuxième forme, elle comporte cependant quelques différences. Ici, le groupe est davantage dirigé par l'intervenant. L'objectif du groupe est bien moins de partager et de briser l'isolement de pairs que d'améliorer les habilités et les compétences personnelles de chacun des membres du groupe. Le processus permet aux membres du groupe de bénéficier à la fois de l'expérience de chacun d'entre eux mais aussi des connaissances professionnelles de l'intervenant.

Ces précisions sur les éléments de problématiques apportées, présentons maintenant les aspects méthodologiques de la démarche d'évaluation de l'implantation des différents projets des écoles retenues.

**Chapitre 2 : L'évaluation de l'implantation :
aspects méthodologiques**

L'évaluation de l'implantation : aspects méthodologiques

Une première précision consiste à dire ce qui ne se trouve pas dans l'évaluation réalisée et donc dans ce rapport. Il s'agit en effet aucunement d'une évaluation d'impact de l'intervention par les pairs dans ces différentes écoles. En effet, une évaluation d'impact exige un devis basé sur une logique expérimentale avec pré-test et post-test. Il s'agit alors d'apprécier de manière comparative, les changements survenus après l'intervention. Considérant la brièveté de l'expérimentation associée à ce mandat (6 mois), il n'est pas possible de réaliser une étude d'impact, par contre, une évaluation de certains effets de l'intervention peut-être effectuée. Ainsi, dans certains projets, une évaluation de la satisfaction sera réalisée, tout comme une lecture des changements survenus dans le milieu, l'école, chez les jeunes, l'équipe-école, à partir du point de vue des acteurs concernés. La seconde précision concerne la nature des projets. Tous différents, ils n'ont pas la même structure, ni les mêmes objectifs, ni le même état d'avancement. Par conséquent, il s'agit dans ce contexte d'adapter la démarche de recherche à l'état de réalisation du projet afin de faire ressortir les avancées et les barrières rencontrées dans les différentes étapes constitutives du processus d'implantation. Dans ce cadre, certains projets n'ont pu véritablement s'implanter et mettre en place une intervention. Pour autant, ces projets ne sont pas sans intérêt dans la mesure où les difficultés qu'ils ont rencontrées et que nous avons pu analyser, font le plus souvent partie du processus d'implantation. À cet égard, nous avons retenu l'ensemble des projets pour faire l'analyse, notamment parce que chaque projet nous enseigne une partie des éléments nécessaires à la construction et à la réalisation d'une intervention en prévention de l'usage de drogues.

Ainsi, pour certains projets, il s'agit d'évaluer la période d'idéation du projet, soit le temps, la nature et les conditions de réflexion que l'école s'accorde pour penser une manière d'intervenir en prévention de la toxicomanie. Pour d'autres projets, il s'agira d'évaluer les pratiques d'intervention mises en place, notamment dans l'écart éventuel entre l'intervention planifiée et

l'intervention réalisée (dans leurs objectifs, leur contenu, leur processus d'intervention, les conséquences).

L'évaluation réalisée ici est donc une évaluation d'implantation qui s'intéresse donc à saisir comment l'intervention planifiée a été mise en place et quelles sont les réalisations obtenues. L'évaluation s'intéresse donc à la lecture du processus par lequel, les acteurs ont créé et implanté les outils d'intervention et comment l'intervention s'est concrétisée en termes de clientèle cible, de services offerts et aussi d'effets dans l'école.

La présentation des aspects méthodologiques entourant cette démarche d'évaluation consiste à faire état du mandat qui nous était confié, des objectifs d'évaluation établis, de l'approche de recherche retenue et des instruments de cueillette de données utilisés.

2.1 Le mandat

Le mandat obtenu de la Commission scolaire de Montréal en janvier 2001, se décrit en deux grands objectifs :

1. Le premier objectif concerne l'évaluation de l'implantation de différents projets novateurs de prévention de la toxicomanie dans 6 écoles de la Commission scolaire de Montréal, projets impliquant les jeunes à titre de pairs. Il s'agira dans un premier temps de se familiariser avec ces 6 projets puis d'effectuer 6 études de cas pour décrire tant le projet que les pratiques d'intervention réalisées. Enfin, une attention particulière devra être portée dans le rapport à l'identification de certaines «conditions gagnantes» nécessaires à l'implantation de tels modèles d'intervention, à partir des expériences décrites dans ces 6 écoles différentes afin de faire de ce rapport une sorte de guide à l'intention des écoles qui souhaitent bâtir des projets d'intervention en prévention de la toxicomanie.

2. Le second objectif vise à assurer un soutien aux différentes écoles, soutien qui peut prendre différentes formes en fonction des besoins exprimés. Il peut ainsi s'agir d'aider les écoles à penser leur modèle d'intervention, le contenu de l'intervention ou à réaliser une analyse sommaire des effets obtenus notamment en termes de satisfaction des jeunes pairs et /ou des jeunes ayant fait l'objet de l'intervention.

2.2 Les objectifs de l'évaluation

S'agissant d'une évaluation de l'implantation des projets d'intervention, les objectifs sont :

1. décrire le protocole d'intervention implanté ;
2. présenter les difficultés rencontrées ;
3. présenter les conditions de réussite émergentes ;
4. décrire le processus d'implantation.

2.3 L'approche par étude de cas

Considérant la spécificité de chacun des projets d'intervention, la stratégie de recherche est construite à partir de l'étude de cas (Yin, 1994). Dans cette perspective, chaque école et son projet d'intervention sont analysés comme un tout qui permet de faire ressortir les conditions de réussite, les difficultés rencontrées et les enjeux soulevés.

Ainsi, la démarche d'évaluation a consisté en la réalisation de six études de cas, dans autant d'écoles concernées.

Les écoles qui sont à l'origine des études de cas sont l'école F.A.C.E, l'École internationale de Montréal, l'école Pierre-Dupuy, l'école Louis-Riel, l'école Jeanne-Mance et l'école Sophie-Barat.

2.4 Les instruments de cueillette des données

L'utilisation de l'étude de cas avec site multiple conduit nécessairement à adopter différents instruments de cueillette de données afin qu'ils soient le plus possible adaptés au projet d'intervention évalué. Si dans le protocole de recherche, notre volonté était de créer tous les outils de cueillette, nous avons dans la réalisation de l'implantation, utilisé parfois les outils déjà implantés par les concepteurs de l'intervention. En effet, dans plusieurs écoles, des questionnaires avaient été remis, des informations avaient été recueillies dans un objectif d'évaluation. Dès lors, nous n'avons pas souhaité doubler les informations et nous avons adapté les protocoles en fonction des instruments réels mis en place dans les projets.

Nous nous sommes appuyés sur des instruments qui relèvent autant de la méthodologie qualitative que quantitative. Cependant, l'approche qualitative (les entrevues individuelles, les entrevues de groupe et l'analyse documentaire) a été privilégiée pour décrire l'intervention et faire part des éléments ayant facilité l'implantation et des obstacles rencontrés.

Nous décrirons les outils de manière plus précise ainsi que les objectifs qui s'y rattachent dans chacun des projets d'intervention étudiés.

2.5 La validation des données

Une stratégie de validation de l'évaluation de l'implantation a été conduite en deux temps. Dans un premier temps, les différentes études de cas ont été présentées aux écoles respectives, et les commentaires des acteurs les plus proches du projet ont été intégrés.

Dans un second temps, une rencontre d'une journée avec les personnes impliquées dans tous les projets a été organisée pour discuter et faire partager les expériences des différentes écoles à tous. Cette validation de groupe a permis de dégager les enjeux soulevés par l'intervention en prévention de la toxicomanie au-delà du contexte spécifique de chaque étude de cas.

Chapitre 3 : L'école F.A.C.E,

l'École internationale de Montréal

Cette étude de cas porte sur l'évaluation de l'implantation d'une intervention fondée sur le modèle des pairs aidants dans deux écoles : l'école F.A.C.E. et l'École internationale de Montréal. L'école F.A.C.E. est la première école à avoir implanté une intervention en prévention de la consommation de drogues organisée autour d'un modèle de pairs aidants durant l'année scolaire 1999-2000. L'éducateur qui coordonne ce projet s'est inspiré d'une intervention qui avait été mise en place au CLSC Métro. Ce projet offrait 60 heures de formation à des jeunes pairs qui par la suite allaient en dehors des périodes habituelles de classe réaliser une session de prévention dans différentes écoles. Depuis quelques années, l'école F.A.C.E. souhaitait agir autour de la prévention de la consommation de drogues en utilisant une approche novatrice dont la finalité visait à offrir la possibilité aux jeunes de faire des choix responsables lorsqu'ils souhaiteraient faire l'expérience de certaines consommations. Pour ce faire et utilisant un modèle déjà éprouvé dans l'école pour les relations sexuelles et la prévention des MTS/SIDA, l'éducateur a donc mis sur pied l'intervention évaluée ici. Quant à l'École internationale de Montréal, elle a repris ce modèle d'intervention en prévention en partenariat avec l'école F.A.C.E. en dégageant à temps partiel une enseignante pour coordonner le projet.

Après avoir présenté la méthodologie utilisée pour faire l'évaluation de l'implantation de ce modèle d'intervention en prévention de la consommation de drogues par les pairs aidants dans ces deux écoles, nous décrirons la philosophie qui sous-tend ce projet. Puis, une description détaillée de l'intervention sera proposée ainsi que des résultats de l'intervention tant auprès des pairs, que des jeunes rencontrés par les pairs, que pour l'école elle-même. Finalement, une attention particulière sera portée aux conditions de réussite et aux situations de blocage qu'ont rencontrées les deux écoles dans l'implantation de leur projet d'intervention de prévention. Une conclusion permettra de présenter des recommandations susceptibles de permettre au projet de perdurer.

3.1 La méthodologie des études de cas

La méthodologie de ces deux études a été déterminée en parallèle dans la mesure où le modèle d'intervention de F.A.C.E. était le modèle de référence de l'intervention implantée à l'École internationale de Montréal. Dans les deux écoles, les coordonnateurs du projet ont été rencontrés en entrevue au début de l'évaluation pour qu'ils nous fassent part du contenu de l'intervention, de l'avancée de son implantation et des possibilités d'évaluation au cours de la démarche. Ils ont été interviewés alors que la phase de recrutement des pairs était terminée.

Les coordonnateurs du projet ont mis sur pied un questionnaire d'évaluation de la satisfaction des jeunes rencontrés par les pairs, questionnaire qui a été auto-administré à la fin de la rencontre des pairs aux élèves des groupes rencontrés. Nous nous sommes servis de cet outil pour considérer les résultats de cette intervention du point de vue des jeunes rencontrés.

Une analyse documentaire du matériel offert pour la formation et du déroulement de la formation a été effectuée pour saisir d'une part, le contenu de la formation et d'autre part, les outils de formation.

Finalement, un «focus» groupe avec les pairs aidants a été réalisé dans les deux écoles pour appréhender l'expérience de pairs et leur point de vue sur la formation reçue et sur l'intervention en prévention donnée.

3.2 La philosophie d'intervention de ces deux projets

La caractérisation de ce modèle d'intervention en prévention de la consommation de drogues tient en deux points : d'une part le message de l'intervention et d'autre part, le vecteur de l'intervention.

3.2.1 Le message de l'intervention

Ancrée dans une approche non moralisante à l'égard des drogues, l'intervention proposée s'inscrit dans un cadre de prévention primaire de la consommation de drogues. À ce titre, la cible de l'intervention est définie autour des jeunes des trois niveaux du secondaire, voire des jeunes de dernière année du primaire pour l'École internationale de Montréal. Dans cette perspective, il s'agit de rejoindre par les messages offerts, les jeunes dont on présume qu'ils n'ont pas encore ou peu expérimenté la consommation de drogues. La notion de drogues fait ici référence à toute forme de substance psychoactive légale (alcool, tabac) ou illégale, y compris les produits dopants utilisés généralement dans le domaine sportif.

La cible étant les jeunes préadolescents, l'intervention vise à considérer leur curiosité pour ces produits en leur donnant l'information nécessaire pour qu'ils puissent décider en toute connaissance de cause, de faire ou non l'expérimentation d'un produit, d'un mode de consommation. Pragmatique, cette intervention entend donc donner l'information nécessaire aux jeunes qui sont proches de leurs premières expériences pour qu'ils puissent faire des choix responsables. Cette idée de «choix responsable » transparaît dans tout le modèle d'intervention que ce soit dans le discours des coordonnateurs du

projet, des pairs aidants ou des jeunes rencontrés. Ainsi, les objectifs de l'intervention sont donc de transmettre l'information sur les produits et leur effets, mais aussi sur les contextes et les modes de consommation les plus appropriés et, également, de leur donner les outils nécessaires à l'évaluation de l'opportunité de consommer ou non, quel produit et dans quel contexte.

Il va de soi que l'intervention proposée s'inscrit dans une logique préventive. Elle ne fait donc pas la promotion de la consommation de ces produits, elle fait la promotion d'une consommation responsable lorsque le jeune souhaite faire cette expérience de consommation. Dans cette perspective, il s'agit alors d'encadrer l'expérimentation pour qu'elle se fasse à moindre coût tant au plan individuel, que collectif, tant au plan physique, que mental, tant au plan familial, que scolaire.

Cette démarche d'intervention en prévention primaire de la consommation de drogues est certes novatrice, dans la mesure où elle renonce à une logique d'action prohibitionniste et pathologisante de la consommation de drogues chez les jeunes pour adopter une posture pragmatique et réaliste. Cependant, le vecteur de l'intervention est encore plus novateur.

3.2.2 Le vecteur de l'intervention : les pairs

La mise en place de ce modèle d'intervention en prévention aurait pu se faire par l'intermédiaire d'intervenants professionnels en toxicomanie. Pourtant, ce n'est pas cette option qui a été retenue dans ces deux écoles. Pour faire passer ce message de prévention construit autour de la responsabilité, les jeunes devaient être au centre du modèle. De la même façon que les jeunes sont de véritables acteurs au plan scolaire dans ces deux écoles, notamment par une pédagogie orientée vers la réalisation de projets, les jeunes vont être

les acteurs de cette prévention, puisque ce modèle d'intervention va s'appuyer sur une structure de pairs aidants.

Pour s'assurer d'un impact maximal, il s'agissait de faire passer le message préventif par des jeunes plus âgés, ayant généralement fait l'expérience de certaines consommations. Dans cette perspective, les jeunes choisis parmi les plus âgés dans les deux écoles, mais aussi pour leur qualité de leader naturel, ont constitué le bassin de pairs aidants. D'ailleurs, s'agissant de prévention primaire, les projets parlent davantage de «pairs formateurs» que de «pairs aidants». Adresser un message préventif par des jeunes à d'autres jeunes marque l'innovation de ce modèle d'intervention.

Là encore, considérant l'importance de l'influence des pairs à l'adolescence, il s'agit, dans ce modèle, d'intervenir sur la dynamique positive de rapports sociaux existants. En effet, l'adolescence constitue une période clé dans le rapport aux adultes. Il importe d'en tenir compte dans l'implantation de modèles d'intervention en prévention pour favoriser un effet maximum sur la cible du message préventif. Aussi, dans ce modèle, les jeunes pairs sont les acteurs et les porteurs de l'intervention. Utilisant la confiance naturelle qu'ils peuvent entretenir avec des plus jeunes, l'intervention vise à donner une couleur «jeune» à la prévention en proposant aux pairs de transmettre l'information et les témoignages de leurs propres expériences. Enfin, en constituant un groupe de pairs, il est possible d'obtenir un cadre dynamique d'intervention dans la mesure où la cohésion du groupe assure une masse critique de jeunes ayant reçu la formation et pouvant la redistribuer.

Pour autant, les adultes n'ont pas disparu dans ce modèle d'intervention. Ils assurent l'encadrement, le suivi et le support nécessaires à la mise en place de ce dispositif de prévention. Travaillant dans l'ombre du modèle, leur rôle demeure crucial. C'est en fait sur ces adultes que reposent le contrôle du message transmis et l'implication des jeunes pairs. Il importe pour eux

d'assurer la dynamique du groupe de pairs mais aussi d'assurer la protection de la nature «jeune» du modèle d'intervention en faisant en sorte que le nombre d'adultes impliqués dans le dispositif de prévention mis en place soit limité et que ces derniers soient clairement identifiés.

3.3 La description des deux projets

Ce modèle d'intervention en prévention de la consommation de drogues se décompose en trois phases distinctes : 1) le recrutement des pairs ; 2) la formation des pairs et 3) l'intervention des pairs.

3.3.1 Le recrutement des pairs

Le recrutement des pairs s'appuie sur une collaboration étroite avec l'équipe-école notamment les enseignants. Dans un premier temps, les enseignants de théâtre à F.A.C.E. sont invités à dresser une liste de jeunes de 4^e et 5^e secondaire apparaissant comme des leaders naturels dans leur groupe. À F.A.C.E., cette liste a permis de dégager 41 noms de jeunes pour l'année scolaire 2000-2001.

À l'École internationale de Montréal, la coordonnatrice du projet s'est appuyée sur un sociogramme où les élèves devaient nommer trois noms d'élèves qu'ils considéraient comme des leaders dans leur groupe. Par la suite, les enseignants ont repris cette liste de noms pour biffer les jeunes qu'ils estimaient être des leaders négatifs ou des jeunes qui, connaissant des difficultés scolaires, ne pouvaient être retirés de la classe durant les heures de cours. Une liste de 24 noms a été établie après avoir vérifié le dossier scolaire des jeunes inscrits. Tous les jeunes ciblés et intéressés à participer à

un projet d'intervention en prévention de la consommation de drogues ont été rencontrés en entrevue de sélection. Il s'agit dans cette entrevue d'évaluer leur intérêt, leur expérience de consommation de drogues, leur discours sur ces produits mais aussi leur potentialité à transmettre un message de prévention. Finalement, pour l'année scolaire 2000-2001, 12 jeunes ont été retenus à l'école F.A.C.E., et 11 jeunes ont été retenus à l'École internationale de Montréal, (pour F.A.C.E., autant de filles que de garçons, pour l'École internationale, huit filles et trois garçons).

Une lettre est ensuite envoyée aux parents des jeunes retenus afin qu'ils donnent leur autorisation pour la participation de leur enfant à ce projet dans le cadre habituel des heures de classe.

Les jeunes de l'École internationale de Montréal mentionneront avoir été heureux d'être retenus d'autant que leurs amis non sélectionnés ont, semble-t-il, été déçus. Pour eux, ce recrutement, outre le fait de vivre l'expérience d'une entrevue de sélection, leur a démontré la confiance que la coordonnatrice du projet avait en eux.

Pour F.A.C.E., une partie du recrutement a consisté à permettre à certains jeunes qui avaient été «pairs» l'année précédente de poursuivre l'expérience en 2000-2001. D'autres jeunes de 4^e secondaire se sont greffés à eux. Le groupe était alors formé «d'anciens pairs» pour moitié et pour moitié de «nouveaux pairs». À l'école F.A.C.E., les jeunes tout en étant contents d'être parmi les recrutés, associaient leur participation à une forme de projet. Ils ont aussi beaucoup insisté sur la diversité du groupe qui leur a permis de rencontrer des élèves qu'ils ne connaissaient pas avant ce projet. À l'École internationale de Montréal, la moitié des jeunes était déjà des amis avant leur participation au groupe de pairs formateurs. Le nombre restreint de groupes de 4^e secondaire et de 5^e secondaire peut expliquer ce constat.

La période du recrutement est une étape cruciale pour le coordonnateur du projet d'intervention. Elle nécessite une étroite collaboration de l'équipe-école pour sélectionner les leaders naturels. La participation des jeunes se fait sur la base d'un volontariat. Le recrutement cible en outre des jeunes de 4^e secondaire et de 5^e secondaire pour assurer une certaine pérennité au groupe. Ainsi, au fur et à mesure de l'implantation de cette intervention en prévention, une base de «pairs-formateurs» déjà expérimentés pourra s'établir. En outre, la visibilité et la permanence du projet faciliteront d'autant le recrutement puisque les jeunes rencontrés par les pairs pourront souhaiter quelques années plus tard, devenir des pairs.

Le recrutement s'amorce en septembre pour arriver à la constitution du groupe de pairs à la fin de l'automne. Il exige cependant du coordonnateur du projet, une certaine disponibilité dans la mesure où il lui faut rencontrer et sélectionner tous les jeunes désireux de participer. Dans aucune des écoles, le recrutement est apparu comme une difficulté. Il s'agit plutôt de l'inverse. La participation des filles paraît plus facile à établir. Différentes raisons sont évoquées : la maturité, le dossier scolaire, l'engagement. Les coordonnateurs des projets ont toutefois porté une attention particulière pour retrouver un équilibre au sein du groupe. À l'École internationale de Montréal, un déséquilibre s'est créé dans la mesure où ce sont des garçons qui se sont retirés du projet pour des raisons extérieures à ce dernier. Finalement, aucun parent n'a refusé la participation de son enfant à ce projet.

3.3.2 La formation des pairs

S'agissant de transmettre par des pairs des messages de prévention, il importe dans un second temps de les former pour leur donner les outils nécessaires à leur intervention.

Une fois le groupe de pairs constitué, il s'agit de les former pour qu'ils puissent accomplir leur rôle de la manière la plus enrichissante possible. Les pairs-formateurs vont recevoir 21 heures de formation, pris principalement sur le temps scolaire (deux jours et demi d'école et une journée pédagogique). Cette formation est assurée, par le coordonnateur du projet de l'école F.A.C.E., par une personne qui a déjà fait les ateliers de formation pour le projet au CLSC Métro et par des intervenants extérieurs qui sont invités selon les besoins (un policier, des travailleurs de rue, des ex-toxicomanes). La formation a pour objectif de leur donner les outils en lien avec les connaissances et habiletés requises.

La première période de formation² vise à faire un tour de table pour comprendre les attentes des jeunes pairs quant à cette formation et faire la présentation des objectifs de la formation.

La seconde période consiste à faire un *brainstorming* sur la toxicomanie et à déconstruire des mythes proposés sur les drogues par le jeu D'accord, pas d'accord.

La troisième période porte sur un débat analysant les avantages et les inconvénients de la légalisation du cannabis.

La quatrième période concerne la présentation des différentes drogues et de leurs effets.

La cinquième, période animée par un policier, aborde l'aspect légal des drogues et des sanctions attachées à leur consommation ou vente.

² Considérant la nature bilingue de l'école F.A.C.E., cette formation est donnée dans les deux langues (français et anglais).

La sixième période vise à donner des outils sur l'animation de groupe et sur l'intervention individuelle en classe aux jeunes pairs formateurs.

La septième période regroupe différents témoignages de travailleurs de rue et d'ex-toxicomanes.

La huitième période permet la réalisation d'un examen pour vérifier les apprentissages, la présentation des différentes interventions selon les niveaux scolaires des élèves à rencontrer, vise à entraîner des pairs-formateurs à l'animation de ces activités. Une évaluation sur la formation est réalisée à partir des trois questions : 1) Quelles sont les trois informations dont tu vas te souvenir toute ta vie?, 2) Comment évalues-tu la formation sur 10 points?, 3) Qu'est ce qu'on aurait dû faire pour avoir un point de plus ?.

Une dernière période permet de faire un retour sur la formation et sur les interventions réalisées auprès des groupes d'élèves ciblés.

Le bilan de l'évaluation qu'ont donné les jeunes pairs se décrit en un terme : ils demandent à avoir encore plus de formation. De manière générale, si les jeunes ont été satisfaits de leur formation (en moyenne 8 sur 10), ils souhaiteraient avoir davantage de formation concernant les outils d'animation et entendre plus de témoignages. Ainsi, ils aimeraient avoir plus d'éléments et de mises en situation, pour être mieux préparés pour leurs rencontres des classes et souhaiteraient rencontrer un toxicomane actif.

3.3.3 L'intervention préventive des pairs

L'intervention préventive des pairs se fait par équipe de deux pairs formateurs qui vont assurer une rencontre avec deux classes de 1^{re} secondaire, 2^e secondaire, 3^e secondaire ou de dernière année du primaire.

L'intervention par les pairs consiste donc à assurer une discussion dans les différentes classes en suivant un scénario proposé.

En 1^{re} secondaire, l'animation proposée consiste à dresser un tableau des différentes drogues et à montrer comment la consommation constitue un choix de vie.

En 2^e secondaire, l'animation s'appuie sur une mise en situation et des jeux de rôles pour montrer comment la curiosité et l'influence des pairs peuvent jouer dans la réalisation de nos choix de consommation.

En 3^e secondaire, l'animation repose sur un débat pour ou contre la consommation de drogues.

Quel que soit le niveau, l'animation est le prétexte pour que les jeunes rencontrés puissent faire part aux pairs de leurs interrogations et de leurs expériences.

3.4 Les résultats de l'intervention

Si l'évaluation porte d'abord et avant tout sur l'implantation de cette intervention, il n'en demeure pas moins qu'elle a eu des effets qu'il est possible de mesurer partiellement en considérant le point de vue des différentes parties sur cette intervention. Nous présenterons donc les résultats pour les pairs formateurs, pour les jeunes rencontrés et pour l'école.

3.4.1 Pour les pairs-formateurs

Les «*focus groupes*» avec les jeunes pairs formateurs ont permis de montrer à quel point ils considéraient cette expérience de prévention comme enrichissante. Dans un premier temps, ils ont largement apprécié la formation qu'ils ont reçue, affirmant qu'elle leur a permis d'accroître leur connaissance sur les drogues, mais aussi qu'elle a suscité des réflexions sur ces produits. D'ailleurs, la plupart des jeunes demanderont que la formation soit bonifiée. En outre, les jeunes de 4^e secondaire diront vouloir encore participer à ce projet l'an prochain. Par ailleurs, certains jeunes mentionneront que cette formation les ont conduits à réfléchir sur leurs propres attitudes et comportements au point de modifier certaines de leurs habitudes.

Quant à leur rôle de pairs-formateurs, les jeunes ont beaucoup apprécié ce modèle d'intervention. Pour eux, il s'agissait de transmettre de l'information et d'écouter les témoignages des jeunes rencontrés dans le respect et la confiance. Un jeune mentionnera qu'il s'agit pour lui d'une éducation à la citoyenneté dans la mesure où on donne les outils aux personnes pour qu'elles prennent la bonne décision pour elles. Un autre dira : « pour qu'elles puissent s'écouter elles-mêmes ».

Une des difficultés qu'ils mentionnent concerne le fait qu'ils ne savent pas d'avance comment va se dérouler la rencontre avec la classe. Ainsi, dans certains cas, la période a été perçue comme trop courte et dans d'autres cas, comme trop longue. Avec une maturité et une réflexion pédagogique sur la manière de mieux transmettre le message et faire l'intervention en prévention, les jeunes pairs-formateurs rencontrés demanderont d'avoir plus d'outils

d'animation, de pouvoir utiliser, voire créer un support visuel pour faire en sorte que chaque rencontre soit un succès.

En outre, les jeunes pairs-formateurs mentionnent que les activités se déroulent mieux avec des jeunes avec lesquels la distance d'âge est la plus grande. Ainsi, c'est en dernière année de primaire ou dans les classes de 1^{re} secondaire et de 2^e secondaire que les jeunes pairs se sont sentis le plus à l'aise et ont eu le sentiment de véritablement apporter de l'information aux jeunes rencontrés. En effet, comme les jeunes rencontrés étaient vraiment curieux et voulaient apprendre, ils ont eu le sentiment de transmettre des informations et d'être utiles. Cette logique est plus difficile à atteindre pour les élèves en 3^e secondaire qui ont généralement fait leurs premières expériences de consommation de drogues.

Les pairs-formateurs obtiendront à la fin de leur participation un certificat faisant état de leur engagement et de la formation qu'ils ont suivie dans le cadre de ce projet. Cette reconnaissance est importante. Durant la journée de validation commune, cet enjeu est très clairement ressorti comme une condition nécessaire au maintien de la participation des jeunes. Elle peut prendre la forme d'une reconnaissance symbolique, mais elle pourrait aussi être intégrée au curriculum et donc confirmer la véritable dimension pédagogique d'un tel projet d'intervention.

3.4.2 Pour les jeunes rencontrés par les pairs-formateurs.

Notons de prime abord qu'aucun adulte n'est présent lors des présentations des pairs-formateurs dans les classes. Pour les jeunes rencontrés par les pairs-formateurs, l'intervention a été enrichissante et satisfaisante dans la majorité des cas. Pour les plus jeunes, le récit des anecdotes et des

expériences ou l'aveu de la non-expérience des pairs-formateurs eux-mêmes a permis de briser la glace tout de suite et de prouver la sincérité et la crédibilité de ces derniers. Les jeunes ont ainsi apprécié d'être entre eux dans un climat de confiance pour poser toutes les questions qu'ils voulaient. À cet égard, la plupart des élèves ont trouvé la rencontre trop courte.

Quant au message transmis, les jeunes rencontrés à l'école F.A.C.E. mentionnent la logique de la responsabilité et les différentes attitudes qu'il est possible d'adopter en présence de drogues. De manière générale, le message paraît être neutre, les drogues ne sont pas une mauvaise ou une bonne chose, seule la situation est bonne ou mauvaise pour faire l'expérience de consommation de certains produits que les jeunes sont curieux d'essayer. Les jeunes de 1^{re} secondaire ont surtout retenu les conséquences de la consommation des produits. Le message montrait donc bien les deux côtés de la consommation des différents produits, dans ses aspects positifs comme dans ses aspects négatifs. Pour les élèves de 2^e secondaire, les scénarios présentés ne remportent pas l'unanimité, plusieurs jeunes ont mentionné qu'ils ne sont pas assez crédibles. Mais dans l'ensemble, ils ont retenu qu'il leur appartenait de choisir s'ils voulaient consommer ou non et dans ce cadre, de faire leurs expériences de manière responsable. Finalement, les jeunes de 3^e secondaire ont mentionné avoir retenu des éléments plus proches de l'expérience de consommation comme la qualité du produit, le contexte de consommation. Ainsi, de manière générale, il importe d'indiquer que les jeunes ont appris et retenu des informations sur les drogues à l'issue de cette intervention préventive. Les jeunes de 3^e secondaire ont toutefois soulevé un besoin d'informations plus précises visant davantage la réduction des méfaits associés à la consommation de drogues. À cet égard, il apparaît nécessaire d'ajuster le contenu des rencontres en classe afin de s'assurer que l'information la plus pertinente pour eux leur soit transmise.

Pour l'École internationale de Montréal, le message retenu concerne plus généralement, les effets des produits et les conséquences de l'usage de drogues. Certains jeunes mentionnent cependant avoir appris les éléments susceptibles de leur donner l'opportunité de faire un choix responsable. Il est possible de noter la même différence entre les niveaux scolaires que celle énoncée pour l'école F.A.C.E..

Finalement, la plupart des jeunes mentionnent leur satisfaction d'avoir pu parler des drogues avec d'autres jeunes qui leur faisaient aussi part de manière sincère de leur expérience sans un regard adulte sur les discussions.

3.4.3 Pour l'école

Une intervention préventive de ce type, outre le fait d'assurer une visibilité et une accessibilité à une information juste, pertinente et non moralisatrice, permet d'inscrire la consommation de drogues dans les préoccupations de l'école et de faire une place aux jeunes dans cet enjeu. Dans cette perspective, les résultats de l'évaluation de l'implantation témoignent là encore de la satisfaction des personnes qui coordonnent ce projet, notamment en regard de la coopération qu'ils ont pu obtenir de l'équipe-école. Il importe cependant de considérer que dans la mise en place de tels projets, l'école s'assure d'une intervention qui fait de la drogue, un enjeu de prévention. À cet égard, l'école ne se limite pas à un rôle strictement pédagogique et l'étend à l'apprentissage à la citoyenneté de ses élèves, vision tout à fait conforme à la présente réforme en éducation.

3.5 Les conditions de réussite

Pour parvenir à l'implantation de ce type d'intervention, la première condition de réussite apparaît évidente : s'assurer d'une vision commune sur

la philosophie et la finalité du projet. L'ancrage dans une approche en réduction des méfaits ne va pas de soi. À ce titre, il importe dans le processus d'implantation de cette intervention de s'assurer de cette vision commune.

Dans un second temps, la question de l'encadrement, du support et du suivi du projet par une personne ayant la capacité et le désir d'entrer en relation avec des élèves dans un rapport égalitaire est crucial. En effet, pour s'assurer d'un climat de confiance nécessaire au bon déroulement de l'intervention, il importe que l'adulte responsable, au-delà du temps qui lui est accordé pour accomplir sa tâche, puisse devenir un support clé pour les pairs-formateurs. Dans les deux projets, les coordonnateurs des projets sont dégagés à temps partiel et ont su construire des liens privilégiés avec leurs groupes de pairs formateurs respectifs.

Dans un troisième temps, le recrutement des pairs formateurs apparaît aussi une condition essentielle dans la mesure où leur rôle doit s'appuyer sur une crédibilité et une potentialité qui leur assurent un statut de leader au sein de leur groupe d'appartenance, mais aussi dans les autres groupes d'élèves. Il s'agit le plus souvent de jeunes qui font preuve d'une certaine maturité et qui ont aussi des qualités d'animateurs.

La formation dans sa durée et dans son contenu constitue une étape clé du projet de prévention puisqu'elle détermine en grande partie la teneur des messages et des informations qui vont être transmises. Dans ces circonstances, l'appel à des ressources extérieures spécialisées demeure primordial pour s'assurer de la qualité, de la richesse et de la pertinence des informations données.

Finalement, pour réaliser des rencontres en classe dans une durée de temps réduite, la coopération de l'équipe-école constitue une des clés de la réussite

du projet, dans la mesure où cette coopération assure indirectement la crédibilité et la pertinence de cette démarche de prévention.

Bref, pour parvenir à une implantation réussie de ce modèle d'intervention, il importe de s'assurer de la mobilisation de tous, de l'adhésion de tous à cette philosophie d'intervention et de l'existence de ressources humaines et matérielles suffisantes pour le bon déroulement de l'intervention.

3.6 Les difficultés rencontrées

Si l'évaluation de l'implantation a permis de constater la réalisation du projet dans son ensemble dans les deux écoles, certaines remarques montrent qu'il est possible d'améliorer le projet. D'une manière générale, le projet est parvenu à son objectif d'assurer une prévention primaire de la consommation de drogue à partir d'un modèle de pairs aidants. Cependant, il importe de mentionner que ces projets exigent un financement récurrent pour assurer une pérennité à ce modèle d'intervention. En outre, le contenu de la formation offerte aux pairs formateurs, mais aussi le contenu et les outils d'animation proposés dans les classes pourraient être améliorés pour favoriser encore davantage la transmission des informations les plus pertinentes. En outre, les jeunes pairs formateurs comme les jeunes rencontrés demandent une intervention plus importante. Il serait donc souhaitable de réfléchir aux modalités que peut prendre l'ajout d'autres interventions préventives, ajout qui permettrait de considérer cette intervention par les pairs formateurs comme le premier pas préventif d'une approche plus globale.

Conclusion

Ce projet implanté dans deux écoles a connu une réalisation très satisfaisante pour l'ensemble des acteurs impliqués. Il s'agit sans aucun doute d'une intervention novatrice qui donne l'occasion aux jeunes d'être les acteurs et la cible de la prévention. Inscrit dans une approche en réduction des méfaits, le projet ne semble pas la trahir assurant, dès lors, une cohérence dans les messages préventifs transmis. Il importe cependant d'évaluer de manière plus approfondie l'impact de cette intervention qui paraît avoir atteint, au moins pour l'école F.A.C.E., une certaine vitesse de croisière.

**Chapitre 4 : L'école Pierre-Dupuy et l'école
Sophie-Barat**

Les deux projets d'intervention en prévention de l'usage de drogues basés sur une logique de pairs sont dans leur phase de conceptualisation tant à l'école Pierre-Dupuy qu'à l'école Sophie-Barat. L'évaluation de l'implantation n'a pu donc se réaliser de manière satisfaisante. Cependant, une analyse du processus de réflexion en émergence peut être intéressante à considérer pour appréhender l'ensemble des éléments nécessaires à la mise en place d'une démarche de réflexion.

4.1 La méthodologie des études de cas

La méthodologie des études de cas s'est appuyée principalement sur des rencontres avec la direction de l'école et les intervenants de l'organisme Projet TRIP à l'école Pierre-Dupuy et des rencontres avec le comité toxicomanie impliquant l'équipe-école et d'autres partenaires comme un travailleur de rue, un intervenant du CLSC et la police pour l'école Sophie-Barat. Ces rencontres ont permis d'identifier les éléments de réflexion des différents acteurs. Au terme de l'année scolaire, il n'est pas possible dans le cadre de cette évaluation d'implantation de faire part d'une conceptualisation d'outils d'intervention. Cependant, ces deux projets permettent de cerner quelles sont les conditions préalables à toute implantation d'une démarche d'intervention.

4.2 La définition d'une philosophie commune d'intervention

Les deux écoles rencontrées avaient pour intention de trouver une alternative au simple retrait des jeunes consommateurs des cours. Si tous les acteurs s'entendaient à peu près pour faire valoir que le retrait ne devait pas être la seule voie d'intervention possible, la question du contenu de l'alternative n'a pas permis de faire consensus. En outre, il semble que dans les deux écoles,

le contexte et les circonstances ont fait en sorte que l'intervention en prévention de l'usage de drogues ne s'inscrivait pas comme une priorité dans l'ensemble des activités menées dans ces milieux. Dès lors, faute de temps, le dialogue nécessaire à la construction d'une philosophie d'action commune n'a pu se réaliser, d'autant que les porteurs de ce dossier devaient travailler sur d'autres interventions.

À l'école Pierre-Dupuy, l'organisme Projet TRIP a développé dans le cadre de ses interventions en prévention de la violence un groupe de pairs qui, en faisant des activités parascolaires avec d'autres jeunes de la fin du primaire d'une école avoisinante et de 1^{re} secondaire, devait permettre de faire un pont entre les deux établissements. Ce projet implanté s'est fait de manière relativement autonome. À cet égard, le lien de partenariat entre l'école secondaire et l'organisme ne paraît pas être complètement consolidé.

Dès lors, il apparaît nécessaire, au regard de l'analyse de ce qui s'est déroulé aux écoles Pierre-Dupuy et Sophie-Barat, d'organiser des espaces où les différents acteurs concernés pourront dialoguer et débattre pour créer une philosophie commune d'intervention. La construction de cette philosophie demande du temps, mais elle est un préalable à toute action concertée, que celle-ci repose sur une logique de pairs aidants ou sur une logique de groupe d'entraide.

L'analyse des projets de ces deux écoles témoigne qu'il n'est pas toujours facile d'implanter une intervention de prévention de la toxicomanie dans une école, que cette intervention soit portée par un organisme communautaire œuvrant dans l'école ou par une situation d'action concertée entre différents partenaires.

Chapitre 5 : L'école Jeanne-Mance

L'école Jeanne-Mance a mis sur pied un comité toxicomanie, depuis trois ans, comité sur lequel sont représentés la plupart des partenaires de l'école (police, organismes communautaires, réseau institutionnel et équipe-école). À partir de ce comité, deux sous-comités ont été implantés pour, d'une part, bâtir un protocole d'intervention relatif à l'usage de drogues dans l'école et, d'autre part, préparer et implanter un groupe d'entraide. L'évaluation de l'implantation portera sur le travail de ces comités, même si le groupe d'entraide n'a pu se créer.

Après avoir présenté la méthodologie de l'étude de cas et la philosophie d'intervention proposée, il s'agira de décrire les différents outils de travail créés. Finalement, une réflexion sur les difficultés rencontrées, sur les conditions de réussite et les enjeux de l'intervention sera proposée en vue de favoriser l'implantation complète et appropriée de ces outils d'intervention l'année prochaine.

5.1 La méthodologie de l'étude de cas

L'étude de cas s'appuie sur les différentes rencontres individuelles ou de groupe avec les différents acteurs des sous-comités de travail. Dans ces rencontres, les questions des objectifs d'intervention, des outils de l'intervention, des rôles et tâches des acteurs concernés, de la faisabilité et des difficultés rencontrées ont été abordées.

Une analyse documentaire des différents écrits retraçant les outils de l'intervention a été réalisée pour appréhender le contenu de la démarche et le rôle de chacun des acteurs concernés.

D'autres éléments de méthodologie ont dû être retirés du devis initial dans la mesure où le groupe d'entraide n'a pu voir le jour. Dans ces circonstances, il

importe de mentionner que l'analyse effectuée porte davantage sur les intentions et les propositions des acteurs concernés que sur leurs réalisations. Pour autant, elle demeure pertinente puisqu'elle permet de rendre compte du processus de réflexion nécessaire à la mise en place d'une démarche d'intervention alternative en matière de consommation de drogues dans un contexte scolaire.

5.2 La philosophie d'intervention du projet

Il ressort de l'analyse de la volonté des acteurs présents dans les comités de proposer une alternative à l'expulsion des élèves consommateurs de drogues en offrant une intervention supportant le changement d'habitude des jeunes. Dans ces circonstances, il s'agit de bâtir une démarche d'intervention dont la finalité est de sortir de l'unique voie coercitive qui était jusque là proposée.

5.2.1 Le cadre de l'intervention

S'appuyant sur une approche en réduction des méfaits, l'intervention vise à conscientiser les jeunes sur le fait qu'une consommation de drogues dans un cadre scolaire n'est pas un comportement acceptable dans la mesure où il affecte le fonctionnement scolaire et le rendement de l'élève.

Utilisant les différentes ressources présentes dans le milieu, il s'agit, dans un contexte de partenariat et de concertation, de faire en sorte que l'école puisse assurer sa mission éducative mais aussi participer au soutien des élèves présentant des difficultés qui dépassent le strict cadre scolaire.

Dans cette perspective, l'intervention s'appuie sur une vision du jeune non pas simplement comme un élève, mais comme un acteur en construction identitaire qu'il convient de soutenir dans sa trajectoire, en lui offrant les

opportunités susceptibles de le conduire à une inscription sociale pleine et entière.

Cette démarche d'intervention est aussi l'occasion de consolider ou de créer des alliances entre l'école et ses partenaires (organismes communautaires, parents, réseau institutionnel, etc.) pour les intégrer dans la mission éducative de l'école ouverte sur sa communauté. Ceci exige un travail de concertation avec l'ensemble des acteurs pouvant alimenter l'école comme milieu de vie et nécessite de créer une philosophie commune d'action qui permettra par la suite d'utiliser les compétences et les expertises de chacun des partenaires.

À partir de la question de la consommation de drogues, le comité mis sur pied a eu à cœur de bâtir cette philosophie commune d'intervention dans laquelle la sanction n'est plus la simple réponse possible. L'adoption d'une approche en réduction des méfaits est une preuve du travail de concertation réalisé puisqu'elle exige une multiplicité des regards portés sur le phénomène de la consommation de drogues. L'apprentissage de la responsabilité est au cœur de cette approche d'intervention, apprentissage qui exige la participation de tous. Pour ne pas trahir les postulats de cette approche, l'intervention doit s'inscrire dans un rapport pragmatique à l'égard de l'usage de drogues. Elle doit s'appuyer sur un cadre humaniste où il appartient à chacun de se dégager d'un regard moralisateur pour parvenir à une construction conjuguée des solutions pour faire face aux difficultés des jeunes. À cet égard, il devient primordial d'avoir pour souci de ne pas accroître la vulnérabilité des jeunes, mais au contraire de leur donner les outils nécessaires pour qu'ils puissent faire des choix responsables.

Les discussions des différents comités ont souvent mis de l'avant les embûches d'une telle approche dans un contexte scolaire. Comment s'assurer de la non-consommation de drogues à l'école et par ailleurs, tolérer, voire

accepter dans certaines circonstances, une consommation à l'extérieur? Où doit s'arrêter le travail d'intervention de l'école ?

La démarche de collaboration et de concertation mise en place est un des outils permettant de répondre à la complexité de l'intervention en matière d'usage de drogues dans les écoles. Encore faut-il penser, créer, se doter de limites quant à l'intervention. Même en partenariat et en concertation, l'école n'est qu'un espace dans la vie des jeunes, et elle ne peut répondre à tous leurs besoins, leurs malaises et leurs désirs.

5.2.2 La cible de l'intervention

Dans le cadre du projet proposé, l'intervention vise essentiellement, les jeunes qui ont été surpris ou qu'on soupçonne de consommer dans l'école ou avant d'y arriver. La démarche préventive est donc secondaire et tente d'apprendre aux jeunes à discerner les moments et les contextes dans lesquels ils peuvent consommer et ceux dans lesquels ils doivent s'abstenir. Sans égard, pour la nature de la consommation occasionnelle ou régulière, la cible de l'intervention concerne les jeunes qui font usage de drogues dans le contexte scolaire. Dans ces circonstances, les faits permettant d'implanter la démarche d'intervention doivent être des faits qui prennent place dans le contexte scolaire. À cet égard, la sollicitation de l'équipe-école dans son ensemble pour repérer les jeunes est cruciale. C'est en effet à partir des constats dressés dans l'école que l'intervention peut s'établir.

Dans ce cadre, les enjeux éthiques sont nombreux dans la mesure où la connaissance des activités des jeunes n'est pas identique pour tous les acteurs concernés. De plus, tous n'ont pas le même rapport avec les élèves si bien qu'il est important de respecter les limites du rôle de chacun dans l'identification d'une situation problème. En outre, l'enjeu de la stigmatisation qui peut résulter d'une telle procédure de repérage ne doit pas

être occulté. On doit s'assurer que l'intervention ne vient pas renforcer la vulnérabilité des jeunes au sein de l'école. Ces limites et ces enjeux ont fait l'objet de débats dans les comités. Le processus de réflexion n'est d'ailleurs pas terminé. L'identification d'une solution dans la procédure d'intervention satisfaisante pour tous les acteurs exige le respect des limites que le rôle de chacun dans son rapport aux jeunes réclame.

5.3 La description du projet

La description du projet d'intervention s'appuie sur deux outils que les comités ont développés durant l'année scolaire : soit le protocole d'intervention dont l'aboutissement est la constitution d'un groupe d'entraide.

5.3.1 Le protocole d'intervention

Le protocole d'intervention se décompose en cinq étapes qui font intervenir différents acteurs et différentes stratégies de contrôle et d'aide. Au fur et à mesure du processus, il est important de constater le déplacement de l'intervention : d'une stratégie scolaire à une stratégie davantage thérapeutique.

La première étape concerne le repérage d'un élève soupçonné ou ayant été pris en train de consommer. L'élève est alors conduit à la direction de l'école après une inscription de l'événement dans le cahier de bord. La direction est chargée de rencontrer l'élève et d'appeler les parents pour faire part de la situation. Si le comportement de l'élève ou son état l'exige, l'intervenant de garde est contacté pour assurer en urgence une intervention personnalisée. Sinon, l'inscription de l'élève dans le cahier de bord conduit à l'attribution d'un intervenant qui aura pour mandat de suivre le jeune tout au long du

protocole d'intervention. Une trousse d'information concernant les drogues est envoyée aux parents avec le nom de l'intervenant attribué à leur enfant. Ainsi, il faut constater que dès le début du protocole, une collaboration entre l'équipe-école et les intervenants extérieurs est souhaitée.

En cas de récidive, la procédure d'inscription dans le cahier de bord se poursuit. L'élève est rencontré à nouveau par la direction qui demande à l'élève de faire un travail de réflexion avec l'accompagnement de l'intervenant attribué. En même temps, le jeune doit signer un contrat de non-consommation dans l'école, contresigné par la direction, les parents et l'intervenant attribué.

En cas de nouvelle récidive, l'événement est inscrit dans le «cahier de bord», l'élève est de nouveau rencontré par la direction de l'école et l'intervenant attribué. Les parents sont alors convoqués pour la signature d'un contrat de participation au groupe d'entraide, contrat que signeront tous les acteurs concernés dont l'élève et l'intervenant. L'objectif est de s'assurer du respect des règles de fonctionnement du groupe.

Si la situation se reproduit, le jeune est rencontré par la direction en présence des parents pour faire part d'une suspension au YMCA où l'élève aura des travaux scolaires à faire. Pour le retour de l'élève dans l'école, l'élève doit signer avec tous les acteurs un contrat de réinsertion où il s'engage à ne pas consommer à l'école ni même arriver à l'école sous l'effet de substances licites ou illicites.

En cas d'échec, une rencontre est encore organisée et l'éventualité d'un changement d'école ainsi que la possibilité de référence au Centre Dollard-Cormier sont envisagées.

La description de ce protocole d'intervention témoigne de la mise en place d'interventions alternatives avant un recours éventuel à l'expulsion. À toutes les étapes, les différents acteurs concernés sont présents et l'intervention utilise à la fois des stratégies scolaires et des stratégies cliniques.

Le groupe d'entraide s'inscrit dans la troisième étape du processus. Il se définit comme une aide de dernier recours avant l'implantation d'une stratégie plus coercitive. À toutes les étapes, le jeune peut modifier son comportement et ne pas se rendre à l'étape subséquente.

5.3.2 Le groupe d'entraide

Si l'objectif général de l'intervention vise à faire cesser la consommation de drogues dans le contexte scolaire, l'objectif intermédiaire du groupe d'entraide vise à susciter une réflexion des jeunes quant à leurs habitudes de consommation à l'école et dans leur vie en général.

Le groupe d'entraide se construit sur la base d'un groupe fermé et obligatoire de cinq à huit jeunes. Les jeunes sont des élèves du premier et du deuxième cycle qui ont été ciblés pour avoir été à plusieurs reprises sous l'effet de substances psychotropes pendant les heures de cours. Il s'agit d'élèves qui persistent dans ce comportement malgré de nombreuses interventions.

Le groupe se réunit quatre fois à raison d'une fois par semaine. Le groupe est animé par deux intervenants, de préférence un homme et une femme parmi les intervenants de l'école et les intervenants des organismes partenaires.

La première rencontre vise à établir un climat de confiance et de respect entre tous les membres du groupe et à créer un lieu d'échange où le jeune se

sent libre de parler en toute confidentialité. Elle sert également à expliquer les objectifs du groupe. Les outils d'animation tentent de répondre à ces objectifs en donnant l'occasion aux jeunes et aux intervenants de faire connaissance et de débattre du fonctionnement du groupe d'entraide.

La deuxième rencontre débute par un retour sur la rencontre précédente, puis vise à fournir aux jeunes de l'information par rapport aux drogues, à démystifier leurs croyances, puis à leur faire prendre position par rapport à leur propre consommation.

La troisième rencontre a pour objectif de conscientiser le jeune sur sa propre dynamique de consommation de drogues.

Enfin, la dernière rencontre tente de trouver avec les jeunes des pistes de solutions alternatives à la consommation de drogues puis d'évaluer et de faire un bilan des rencontres.

5.4 Le début d'implantation de cette démarche d'intervention

Si la construction des outils d'intervention a nécessité de la part des acteurs concernés de nombreuses heures de travail de recherche et de concertation, le temps a manqué pour mettre en place l'intervention au cours de la présente année. À la fin de l'année, huit jeunes ont été repérés et ont fait l'objet d'intervention à la première étape du protocole. Ainsi, chacun des jeunes a été rencontré par un des intervenants pour évoquer sa consommation de drogues. Une trousse d'information a été envoyée à chacun des parents et l'intervenant a pris contact avec la famille pour lui assurer un soutien. Pour autant, le groupe d'entraide n'a pu se constituer faute de candidats parvenus à cette étape du protocole (soit la 3^e étape du protocole).

Envisagée comme une aide de dernier recours avant l'utilisation de stratégies plus punitives, l'absence de groupe peut aussi révéler la résolution du problème identifié chez les jeunes repérés. Ainsi, pour les jeunes qui ont fait l'objet d'intervention à la première étape, on peut penser que cette intervention a été suffisante pour qu'ils modifient leurs comportements à l'école. Cette réflexion n'est pas à négliger dans le cadre du protocole d'intervention de cette école qui s'appuie sur une progression des stratégies qui ne s'appliquent que lorsqu'elles sont requises. Mais, le peu de temps dont ont bénéficié les intervenants pour mettre en place la démarche complète d'intervention clinique peut aussi expliquer l'absence de candidats.

À cet égard et de manière générale, il paraît nécessaire de s'interroger sur la manière dont les acteurs définissent le problème à l'égard de la consommation de drogues des jeunes et la façon dont ils souhaitent intervenir. En effet, comment tracer les limites de l'intervention, mais aussi celles de l'aide et du soutien, si la définition du problème concerne strictement la consommation de drogues à l'école ? Comment chacun des intervenants peut, en regard de ce dossier, accomplir son mandat ?

L'analyse de cette implantation permettra de dégager les difficultés rencontrées, les conditions nécessaires pour la réussite d'une telle démarche d'intervention et finalement les enjeux qu'elle soulève.

5.5 Les difficultés rencontrées

La question du temps et de l'énergie nécessaires au développement de cette démarche d'intervention est au cœur des difficultés nommées par les intervenants. Cependant, au-delà de ce double constat, il semble que la

difficulté essentielle concerne la manière dont les objectifs et les intentions des différents acteurs peuvent être conciliés.

En effet, si dans un premier temps, les intervenants professionnels ont besoin de la collaboration pleine et entière de l'équipe-école pour s'assurer que des jeunes soient repérés et insérés dans le protocole d'intervention, encore faut-il par la suite, leur dégager la marge de manœuvre nécessaire pour qu'ils assurent une aide et un soutien aux jeunes en difficulté.

En effet, la première étape peut apparaître comme un défi pour l'équipe-école qui doit assurer une démarche de repérage et de ciblage de jeunes avec tous les enjeux éthiques qu'elle soulève.

Cette première étape peut aussi être un avertissement suffisant pour les jeunes pour qu'ils ne consomment plus à l'école et cessent donc de perturber le fonctionnement scolaire. Pour autant, l'école est aussi un milieu de vie qui doit interagir avec les autres sphères de la vie des jeunes.

Les constats dressés par rapport à la première étape du protocole d'intervention témoignent des difficultés de l'ensemble des acteurs à s'assurer qu'une concertation soit aussi un moyen satisfaisant pour tous de répondre à leur mandat spécifique. La rigidité ou le caractère contraignant de la démarche pourraient porter atteinte à l'autonomie du travail des intervenants professionnels (notamment ceux du milieu communautaire) qui ont besoin de travailler sur les liens de confiance qu'ils développent avec les jeunes.

5.6 Les conditions de réussite de l'implantation

Pour parvenir à une implantation satisfaisante pour tous, il semble nécessaire que chacun des acteurs participe pleinement au processus d'intervention tout en assurant le respect des mandats des partenaires.

Une collaboration étroite entre les différents acteurs doit permettre la consolidation et l'émergence de pratiques alternatives susceptibles de répondre aux besoins des jeunes qui présentent des difficultés dans l'insertion scolaire. La question de l'usage de drogues dans un contexte scolaire n'est pas évidente à aborder. Pour une personne non avertie, il est difficile et possiblement inquiétant de porter un jugement sur l'état de consommation d'un jeune. D'un autre côté, pour les intervenants professionnels, il peut être difficile de considérer de front les enjeux scolaires et les difficultés des jeunes qu'ils rencontrent. Il importe donc de créer un terrain d'entente qui pourra permettre aux expertises et aux mandats de chacun de s'exprimer pleinement. L'école s'appuie sur une tradition de partenariat évidente. Le nombre d'intervenants partenaires présents dans cette démarche d'intervention en est une preuve.

Il reste encore pour parvenir à une complète implantation, de s'assurer que la collaboration entre les acteurs est totale pour que chacun puisse répondre à son mandat.

Ces précisions faites ne signifient pas nécessairement que ces espaces de collaboration ne sont pas présents. La question du temps imparti pour l'implantation de l'intervention a été cruciale. La qualité des outils d'intervention développés est indéniable. Cependant, il semble important pour que la démarche s'implante le plus facilement possible l'année prochaine que la collaboration entre les différents acteurs soit une priorité d'action de l'école dans son ensemble.

5.7 Les enjeux soulevés

Malgré la qualité des outils d'intervention développés, des enjeux demeurent.

Le premier enjeu concerne les liens entre les différents partenaires. En effet, créer des espaces de collaboration et dégager une philosophie commune d'intervention exigent aussi de maintenir l'expertise de chacun de même que son autonomie pour assurer une production égalitaire des liens et ne pas créer une logique de sous-traitance. Envisager l'école comme un milieu de vie, c'est aussi faire une place à tout le monde dans la mission éducative de cette institution.

Le deuxième enjeu concerne les élèves ciblés. Il importe en effet de respecter des règles de base au niveau de l'éthique visant à faire en sorte qu'une intervention n'ait pas pour effet pervers de renforcer les difficultés des jeunes en les inscrivant dans une logique de stigmatisation. La frontière est étroite entre une intervention soutenante et une intervention stigmatisante lorsqu'il s'agit de repérer et de cibler certains jeunes. Il n'y a pas de réponse facile à cette question. Cependant, s'assurer d'avoir cette préoccupation en tête, c'est déjà tenter de prévenir de telles situations. Il importe à cet égard de se rappeler que dans la très grande majorité des cas, les jeunes consommateurs sont des jeunes consommateurs de cannabis, drogue dont la banalisation dans la société est largement documentée. Si cette banalisation contribue aussi à provoquer des situations de confusion quant à la manière d'intervenir en cas de consommation, il convient de les considérer quant il s'agit d'agir en ce domaine.

Conclusion

La présentation de ce projet d'intervention a permis de dégager l'ensemble des défis que doit relever l'école pour parvenir à une intervention qui satisfasse l'ensemble des acteurs impliqués. Ces défis s'ils peuvent apparaître comme élevés, ils n'en sont pas moins palpitants, car éduquer en matière de consommation de drogues, c'est éduquer en responsabilité mais c'est aussi parfois soutenir des jeunes dont la trajectoire est inscrite dans un processus de vulnérabilité.

Chapitre 6 : L'école Louis-Riel

Le projet de groupe de réflexion sur les drogues vient compléter d'autres actions menées dans l'école en prévention de la toxicomanie. En effet, la démarche d'intervention est un des éléments de la concertation élaborée dans le cadre du projet Aide-jeunes qui tisse des liens avec différents acteurs jeunesse de la communauté. Ce projet est issu du partenariat entre les écoles secondaires Édouard-Montpetit, Louis-Riel, Marguerite-De Lajemmerais, le CLSC Olivier-Guimond et les Centres jeunesse de Montréal. Il s'agit là d'avoir un cadre d'action concertée dont l'objectif est de parvenir à la constitution d'un groupe d'entraide pour des jeunes ayant apparemment des difficultés avec leur consommation de drogues. Dans ce contexte, l'intervention vise dans une perspective de prévention secondaire, à proposer et à soutenir un changement de comportement d'usage chez des jeunes consommateurs. Le projet de groupe de réflexion sur les drogues a été implanté pour la première fois cette année à l'école Louis-Riel. À partir d'une collaboration entre le psychoéducateur de l'école et la travailleuse sociale du CLSC Olivier-Guimond, l'implantation de ce groupe de réflexion dans une logique de groupe d'entraide a pu se réaliser. Doté de nombreux outils d'évaluation directement inscrits dans le projet, ce modèle d'intervention a fait l'objet d'une évaluation d'implantation à deux niveaux : d'une part les conditions de réalisation de ce projet et, d'autre part, l'expérience des jeunes participants au groupe de réflexion.

6.1 La méthodologie de l'étude de cas

La méthodologie de l'étude de cas s'est appuyée principalement sur les outils d'évaluation mis en place par les coordonnateurs du projet. Ces outils seront décrits ultérieurement.

Dans un premier temps, une rencontre avec les coordonnateurs du projet, la direction de l'école et les responsables de la prévention a été effectuée pour

obtenir une première description du projet ainsi que pour expliquer les objectifs de la démarche d'évaluation

Par la suite, des entrevues avec les coordonnateurs du projet ont permis de recueillir de l'information sur le contenu, le déroulement et les effets du projet de groupe d'entraide proposé à l'école.

Une analyse documentaire du contenu de l'intervention réalisée dans le cadre du groupe de réflexion sur les drogues a été effectuée pour mettre en évidence les informations transmises aux jeunes mais aussi les outils d'animation et d'intervention utilisés.

Finalement, les outils mis en place par les coordonnateurs pour chaque jeune participant au groupe de réflexion ont été analysés. Il s'agit, d'une part, des fiches d'observation complétées par les professeurs et, d'autre part, de l'ensemble des outils d'évaluation complétés par les jeunes participants (grille de consommation du RISQ, questionnaire d'évaluation de Heimler (roue-miroir), journal de consommation, feuille d'évaluation de chaque rencontre, évaluation globale du programme).

Après avoir présenté la philosophie d'intervention du projet et avoir décrit le modèle, il s'agit de faire état des résultats d'implantation tant au niveau des conditions de réussite qu'au niveau des difficultés rencontrées, mais aussi des résultats de cette intervention sur les jeunes participants. Finalement, une attention particulière sera donnée aux suites du projet.

6.2 La philosophie d'intervention du projet

La philosophie d'intervention s'appuie sur une logique de constitution de groupe d'entraide autour de jeunes identifiés comme étant des jeunes consommateurs dans le cadre scolaire. Il s'agit de proposer une démarche

d'éducation et de réflexion dont l'objectif est d'apprendre aux jeunes à faire des choix appropriés d'usage de drogues. Ainsi, inscrit dans une approche en réduction des méfaits, le groupe a pour finalité de montrer aux jeunes les conséquences négatives d'une consommation dans le milieu scolaire et de le doter d'outils susceptibles de réduire les méfaits de son usage en ayant recours à une consommation appropriée. Cette lecture pragmatique de l'intervention vise à limiter voire à éliminer les consommations de drogues qui nuisent au fonctionnement et au rendement scolaire sans recourir à une logique répressive dont l'élément principal se construisait antérieurement autour du retrait de l'élève des cours.

L'intervention dans le cadre de ce groupe de réflexion offre une alternative à cette pratique coercitive en donnant l'occasion aux jeunes de réfléchir sur leurs habitudes de consommation. À cet égard, si la dynamique d'intervention s'inscrit dans une logique de promotion et prévention de la santé et dans celle d'amélioration du bien-être des jeunes, elle se situe dans un contexte scolaire et démontre les méfaits de l'usage de drogues sur le fonctionnement scolaire. Il s'agit donc de soutenir dans leurs réflexions des jeunes pour qui la consommation de drogues perturbe leur fonctionnement ou leur rendement scolaire plutôt que de les sanctionner. Cependant, un élément coercitif demeure dans le groupe de réflexion puisque la participation au groupe est imposée à l'élève.

Les objectifs spécifiques du groupe de réflexion traduisent ces préoccupations puisqu'ils sont décrits de la manière suivante :

- 1.) Sensibiliser aux effets de la drogue sur la santé mentale et physique et aux méfaits sur la vie scolaire et familiale ;
- 2.) susciter la réflexion afin d'amorcer un changement sur les habitudes de consommation ;
- 3.) améliorer la qualité de vie chez les jeunes les plus vulnérables à la consommation;

4.) créer un lieu d'échange où l'élève se sent libre de parler de sa consommation, en toute confidentialité, dans un climat de confiance et de respect.

Le groupe de réflexion s'entend donc comme une démarche pragmatique dont la finalité est de fournir aux jeunes des conditions et des outils pour trouver une alternative à la consommation de drogues dans un cadre scolaire. Si le groupe porte le nom de groupe de réflexion s'est aussi pour indiquer à quelle étape clinique l'intervention se situe. Il ne s'agit pas de se substituer à des ressources thérapeutiques chargées d'accompagner et d'aider les personnes consommatrices dans le changement. Il s'agit bien davantage d'amorcer une réflexion pour faire du changement d'habitude, une opportunité possible.

Enfin, ce modèle d'intervention s'appuie sur une collaboration solide entre les différents acteurs de l'école : enseignants, intervenants, direction, etc., mais s'inscrit dans une démarche milieu puisque les intervenants proviennent de différents réseaux extérieurs au monde scolaire.

6.3 La description du projet

L'évaluation de l'implantation s'appuie dans un premier temps sur la maîtrise du projet d'intervention en vue de s'assurer que la mise en place du protocole s'est déroulée comme il était prévu. Il importe de mentionner que pour l'expérience pilote, les jeunes ciblés provenaient des niveaux scolaires suivants : les cheminements particuliers de formation 1^{re} secondaire et 2^e secondaire. Nous décrivons dans son ensemble le protocole d'intervention et par la suite reviendrons de manière plus détaillée, sur le contenu et les outils des différentes rencontres du groupe de réflexion.

6.3.1 Le protocole d'intervention

La démarche d'intervention s'appuie sur la constitution d'un groupe d'entraide fermé qui se réunit en dehors des heures de classe. Sept rencontres du groupe sont prévues pour les élèves, une rencontre bilan est facultative. Deux rencontres sont prévues avec les parents. La première réunit la direction de l'école, les parents et le jeune qui signent tous un contrat d'engagement. La deuxième rencontre avec les animateurs est organisée pour expliquer la démarche d'intervention, répondre à leurs questions, leur donner les références de certaines ressources. Finalement, une rencontre individuelle pré-groupe et une rencontre post-groupe sont prévues pour les élèves. Pour parvenir à la constitution du groupe, les jeunes ayant en apparence des problèmes de consommation, sont repérés, ciblés et rencontrés, jeunes qui ont tous déjà fait l'objet d'interventions signalées à leurs parents. Par la suite, l'élève rencontre les intervenants professionnels qui vont lui présenter la démarche du groupe de réflexion. Durant la même période, une fiche d'observation du comportement du jeune en classe est complétée par au moins deux enseignants. Parvenus au terme de ce processus en amont de l'intervention, il est possible de s'attarder maintenant à l'intervention de groupe comme telle.

6.3.2 Le groupe de réflexion

Sept rencontres d'une heure chacune sont prévues, à raison d'une fois par semaine, pour l'animation du groupe de réflexion.

La première rencontre a pour objectif de faire connaissance. Après avoir présenté les objectifs du groupe de réflexion de même que la règle de confidentialité, les objectifs de la rencontre sont énoncés. Chaque jeune se présente à partir d'un objet qu'il affectionne. Par la suite, le cahier du

participant et le journal de consommation sont présentés. Finalement toutes les rencontres se concluent par une évaluation.

La deuxième rencontre a pour objectif de sensibiliser les jeunes à la loi de l'effet, de leur permettre d'identifier leur style de consommation et finalement de réfléchir sur différentes notions comme l'abus, l'usage et la dépendance.

La troisième rencontre débute par des réponses apportées aux interrogations suscitées par les informations données la semaine précédente. Les objectifs poursuivis sont de présenter les substances et leurs effets et aussi de faire réfléchir les jeunes sur leurs consommation.

La quatrième rencontre porte sur les contextes. Il s'agit de donner aux jeunes les outils pour reconnaître leurs forces et pour réfléchir sur les éléments satisfaisants et insatisfaisants de leur vie.

La cinquième rencontre porte sur les avantages et les inconvénients de la consommation. Chaque jeune fait une évaluation personnelle et explore ses motifs de consommation et comment il pourrait améliorer la situation.

La sixième rencontre porte sur le processus de changement et les alternatives à la consommation que le jeune pourrait développer.

La septième rencontre vise à faire un bilan du groupe et à présenter les ressources qui pourraient aider les jeunes dans leur processus de changement d'habitudes.

La huitième rencontre facultative a pour objectif de réaliser une activité avec le groupe pour présenter d'autres formes de plaisir que la consommation.

6.4 Les résultats de l'évaluation

La démarche d'intervention s'est déroulée durant la session d'hiver. Elle a concerné neuf jeunes : huit garçons et une fille, âgés entre 13 et 15 ans. Le taux de participation globale des jeunes a été de 75%. Deux jeunes ont participé à toutes les rencontres et un jeune à trois seulement.

Globalement, l'évaluation de l'implantation fait ressortir l'ampleur du projet d'intervention. Le contenu des rencontres semble être très chargé si bien qu'elles paraissent favoriser un rapport pédagogique entre les animateurs et les jeunes, plutôt que de permettre la constitution d'une dynamique de groupe où chaque personne est participante au même titre que les autres. Ce constat tend à montrer que les jeunes se retrouvent dans un modèle scolaire auquel ils sont habitués plutôt que d'agir dans un groupe de pairs.

L'évaluation de l'implantation a permis de dégager les conditions de réussite pour la réalisation de cette intervention, mais aussi les difficultés rencontrées. Enfin, une analyse sommaire de l'expérience du point de vue des jeunes participants a été effectuée.

6.4.1 Les conditions de réussite

Pour réussir, ce projet a pu s'appuyer sur de nombreuses collaborations qui ont favorisé l'implantation de ce modèle d'intervention.

En premier lieu, la collaboration des différents partenaires, soit le milieu scolaire, le CLSC, le Centre Dollard-Cormier et les Centres jeunesse de Montréal, a permis de favoriser l'implantation du projet en s'appuyant sur le

différentes expertises des personnes concernées. Considérant l'énergie que demande la conception et l'implantation d'un projet de cette nature, il ne fait aucun doute que l'entente entre les intervenants était primordiale pour parvenir à cette réalisation.

Deuxièmement, pour former le groupe, les intervenants professionnels avaient besoin de la coopération des enseignants et de la direction. Cette coopération s'est établie de manière favorable comme en témoigne, d'une part, les différentes grilles d'évaluation complétées par les enseignants et, d'autre part, la constitution du groupe qu'a soutenue la direction d'école en proposant l'intervention aux jeunes qui, en raison de leur consommation apparente de drogue, connaissaient des difficultés au plan scolaire. Tous les élèves, sauf un, ont confirmé lors des rencontres de groupe qu'ils avaient effectivement consommé durant les heures de classe.

De plus, la crédibilité des professionnels engagés dans le processus d'intervention a permis de faire valoir le projet en lui donnant une certaine visibilité.

De manière globale, il apparaît évident que ce projet a connu le soutien de tous et plus particulièrement des animateurs qui ont investi complètement leur rôle de porteurs de projet.

6.4.2 Les difficultés rencontrées

La conception du matériel d'intervention concurremment à la réalisation du projet a exigé beaucoup des animateurs.

La participation des jeunes n'a pas toujours été obtenue. Les absences ont été nombreuses pour certains d'entre eux. Le groupe ne semble pas avoir été un

outil d'animation en lui-même. Si l'influence des pairs est évidente à l'adolescence, un travail en groupe est aussi une occasion de traduire cette influence de manière positive. La difficulté est d'éviter de reproduire les rapports de défi à l'égard des adultes que ces jeunes entretiennent généralement, pour en arriver à créer des liens qui vont permettre le développement d'un respect et d'une confiance réciproques.

D'une manière générale, les outils d'animation devraient traduire les préoccupations des jeunes afin de les intégrer à leur réalité. Le fait que l'intervention se réalise quasiment en même temps que la conception de l'ensemble du projet n'a pas permis d'adapter les outils au groupe de jeunes. Maintenant que le canevas de l'intervention est tissé et que les préoccupations de l'école ont été entendues en matière de drogues, il importe de recentrer l'animation des rencontres sur l'intervention à mener.

Les conséquences liées à l'intervention ont été nombreuses et ont encore beaucoup monopolisé les intervenants. En effet, si les neuf parents ont signé le contrat d'engagement, huit parents sont venus à la rencontre de groupe organisée pour expliquer la démarche d'intervention. Ils ont aussi demandé à avoir un suivi, à être informés sur l'évolution de la situation de leur enfant. Mais plus globalement, les enjeux de suivi du projet, des jeunes, de leurs parents, des dynamiques scolaires ont été plus considérables que prévus. Dans cette perspective, les animateurs ont pu ressentir un certain essoufflement considérant toute l'énergie qu'ils avaient déjà dépensée pour concevoir et implanter le modèle d'intervention. Il apparaît difficilement pensable que ce projet nécessite de manière récurrente un investissement tel de la part des personnes qui le coordonnent.

6.4.3 Les résultats préliminaires sur les jeunes rencontrés

Les différents outils mis en place autour des jeunes participant au groupe de réflexion permettent de donner un éclairage sur les effets qu'a eu ce groupe sur eux. D'une manière générale, ils semblent avoir été satisfaits des rencontres de groupe qu'ils ont eues. Un seul paraît se détacher du groupe en exprimant plus souvent son insatisfaction.

La plupart des jeunes mentionnent qu'ils consomment au moins trois fois par semaine du cannabis et un peu moins pour ce qui est de l'alcool. Certains évoquent des consommations occasionnelles d'hallucinogènes.

De manière générale, ils semblent manquer de motivation pour l'école. Si tous présentent une satisfaction par rapport au groupe, peu d'entre eux ont atteint leurs objectifs individuels. Ils semblent avoir davantage retenu les collations offertes que les animations proposées. Cependant, certains mentionnent avoir aimé le questionnaire permettant de saisir où se situe notre consommation, d'autres ont apprécié les présentations sur les différentes drogues et leurs effets.

Leurs réponses ne traduisent pas souvent une appropriation des éléments présentés pour faire face à leurs consommations et leurs responsabilités. Ils semblent avoir accueilli cette démarche comme un élément non pas aidant, mais contraignant, voire confrontant. Ils ne mentionnent pratiquement jamais que le groupe a été supportant et leur a permis d'améliorer leur situation.

Les réponses des jeunes doivent être cependant contextualisées par l'effet de désirabilité sociale et de groupe qui est souvent mentionné dans les groupes où les rapports de pouvoir ne sont pas égalitaires. Il importe dans ces

circonstances de distinguer la satisfaction, des effets du modèle d'intervention proposé.

Enfin, au plan de leur travail et fonctionnement scolaire, il semble que bon nombre de jeunes aient davantage de difficultés avec l'autorité. De manière générale, leur fonctionnement scolaire paraît s'être détérioré tant au niveau des absences, de la motivation que du rendement. Cette situation n'est pas anormale en soi, puisque l'intervention, dans un contexte de confrontation avec les jeunes, peut provoquer un déséquilibre qui renforce leur révolte à l'égard des adultes en situation d'autorité. En outre, lorsqu'ils ne consomment pas, ces jeunes deviennent plus naturels et laissent alors éclater leur démotivation et leurs frustrations. Pour certains, la consommation de cannabis est une manière de «faire son temps» à l'école, sans s'attirer trop d'ennuis.

Il importe dans le processus de changement ancré dans une approche en réduction des méfaits d'identifier avec les jeunes les aspects négatifs de leur consommation progressivement et identifier avec eux des opportunités de changement.

6.5 Le projet dans le futur

Considérant l'implantation réussie du projet cette année, il serait pertinent que l'école se dote des moyens matériels et humains nécessaires à la poursuite de ce type d'intervention. Au terme de cette implantation, il est peut-être le temps de questionner les enjeux d'un tel projet avant de l'élargir.

6.5.1 Les enjeux du repérage des jeunes

Le repérage des jeunes constitue la première étape du processus d'intervention, dans la mesure où cette étape ouvre sur la constitution du groupe. S'agissant d'une intervention imposée, il importe de montrer comment le repérage des jeunes et la participation au groupe de réflexion doivent être envisagés comme une mesure alternative à la suspension. À cet égard, une attention particulière doit être portée à l'effet stigmatisant que peut avoir cette intervention. Dans ce contexte, il devient crucial de s'interroger sur les éléments utilisés pour repérer les jeunes afin de s'assurer d'un cadre éthique et confidentiel de l'intervention.

Les dangers de stigmatisation existent même si les jeunes ont confirmé leur consommation dans le cadre scolaire. L'interprétation de la situation du point de vue des jeunes diffère largement de celle des adultes, si bien qu'il apparaît essentiel de ne pas faire de ce comportement de consommation ou de cette participation à ce groupe de réflexion un précédent qui renforce le regard posé sur l'élève comme étant «un jeune à problème».

Il importe de clarifier cette étape dans la mesure où les frontières sont étroites entre démarche aidante et démarche stigmatisante dans le cadre d'une consommation de drogues chez de jeunes adolescents. Que ce soit au niveau du repérage mais aussi de l'intervention dans le groupe, il est essentiel de s'assurer que l'approche en réduction des méfaits qui est à la base du projet soit respectée dans les différents gestes d'intervention réalisés. En effet, l'approche en réduction des méfaits s'appuie sur le fait que les jeunes sont des sujets de l'intervention et non des objets et qu'ils doivent donc participer à la définition des méfaits qu'ils souhaitent réduire. De plus, la logique de l'approche en réduction des méfaits impose de sortir d'un cadre moralisateur

et pathologisant de la consommation de drogues. Dans cette perspective, il paraît essentiel d'obtenir une participation éclairée de la part des jeunes.

6.5.2 Les conséquences de l'intervention

S'agissant d'un groupe visant à susciter la réflexion des jeunes sur leur consommation de drogues et sur ses effets, il paraît essentiel de considérer que le groupe n'aura pas pour objectif de régler les difficultés des jeunes liées à l'usage, mais simplement de leur faire prendre conscience des effets négatifs de certains modes ou formes de consommation. Dans ces circonstances, le processus d'intervention vise à faire en sorte que les jeunes ne voient plus simplement la drogue comme une source de plaisir. Cette étape et ce processus sont loin d'être facile à obtenir. Les réponses de certains jeunes qui nient leur difficulté en témoignent. Pour autant, la logique de l'intervention ne doit pas être celle de la confrontation mais bien davantage celle de l'accompagnement à cette prise de conscience.

Cependant, cette prise de conscience n'est pas sans conséquence. De manière générale, les jeunes du groupe ont ainsi connu des transformations de leurs rapports à l'autorité. La démarche confrontante dans laquelle ils ont été placés peut dans une certaine mesure expliquer cette transformation des rapports d'autorité. Dans d'autres circonstances, les jeunes semblent s'être démotivés un peu plus. Il importe ici de lire ces changements au regard d'une intervention qui interpelle les jeunes et les déséquilibre dans leur quotidien. À notre avis, loin d'être négatifs, ces changements et cette transformation sont en partie des indices de la réflexion que les jeunes ont amorcée. Cependant, cette situation est confrontante pour le milieu scolaire. Par conséquent, il apparaît essentiel de discuter avec l'équipe-école des effets de l'intervention pour éviter d'accroître les effets de stigmatisation.

Enfin, l'intervention, en impliquant les parents dès l'origine a suscité une mobilisation de leur part qui n'avait pas toujours été prévue. Ainsi, cinq parents sur les neuf ont utilisé cette démarche d'intervention comme levier pour aller chercher eux-mêmes de l'aide en tant que parents auprès du CLSC ou d'autres organismes.

6.5.3 Les enjeux de collaboration

Pour se maintenir et se développer, le projet a besoin de toutes les collaborations qu'il a déjà su tisser. Par ailleurs, en ce qui a trait à la question des drogues, une formation assurée par le Centre Dollard-Cormier a permis de réunir 33 personnes de l'équipe-école. Cette démarche de perfectionnement est nécessaire pour s'assurer que tous les acteurs de l'école comprennent l'intervention dans une approche en réduction des méfaits et devrait être poursuivie dans les années ultérieures. Ces liens devront aussi se construire sur la base de la même philosophie d'intervention. La multiplication des acteurs a souvent pour conséquence de multiplier les espaces et les éléments de divergence. Il importe de limiter cette situation en s'assurant de l'adhésion de tous à une philosophie commune.

6.5.4 Le maintien des ressources

Un projet de ce type nécessite la présence de ressources humaines qui vont assurer la pérennité de l'intervention. Dans ces circonstances, il importe de considérer que la réussite de l'intervention passe par le dégagement des deux acteurs principaux : le psycho-éducateur et la travailleuse sociale en milieu scolaire pour un temps suffisamment important qui leur permettra de réajuster

le projet, d'intervenir, mais aussi d'assurer les suivis des jeunes. L'évaluation de l'implantation a, en effet, permis de faire ressortir l'importance des suivis auprès des jeunes, des parents mais aussi dans certains cas, avec des ressources plus spécialisées.

6.5.5 Les attentes du milieu scolaire

Considérant la nature du projet et les effets éventuels sur les jeunes, il paraît important de s'entendre avec le milieu scolaire sur les objectifs de cette intervention. Il paraît évident qu'elle n'a pas pour finalité de régler les difficultés des jeunes. Elle vise plutôt, et c'est crucial et majeur, de leur faire prendre conscience de leur difficulté. À cet égard, les attentes du milieu scolaire doivent être conformes aux exigences cliniques de l'intervention et ne pas se situer au-delà. Cette intervention ne réglera d'office aucun problème scolaire des jeunes, elle est préventive et vise à améliorer leur bien-être et leur santé. Cette amélioration peut avoir indirectement des effets sur l'implication scolaire des jeunes. Elle est une aide complémentaire, mais en aucun cas ne peut suppléer à d'autres interventions plus spécialisées dans le milieu scolaire.

Conclusion

L'implantation de ce modèle d'intervention dans un milieu scolaire n'est pas sans susciter des réflexions et des interrogations. Cette démarche préventive doit s'appuyer d'abord et avant tout sur des considérations cliniques. À cet égard, elle ne peut être envisagée comme une alternative complète à d'autres interventions dont la finalité se construit davantage autour du fonctionnement et du rendement scolaire.

Dans ces circonstances, il importe d'orienter le projet d'intervention du groupe de réflexion sur une logique d'apprentissage de la responsabilité qui favoriserait la régulation des usages plutôt que de les interdire. Plus clairement, la réalisation de ce type d'intervention n'est pas évidente dans la mesure où elle est à la frontière de différents espaces ayant leurs logiques propres d'action. Pour autant, il semble nécessaire que l'intervention puisse s'appuyer sur une éventuelle adhésion du jeune à cette démarche, pour qu'il puisse en être un véritable acteur et non pas simplement un objet. Cette adhésion pourrait rendre compte du fait que l'intervention loin d'être fondée sur un regard moralisateur, vise à assurer conjointement la participation de l'élève à son rendement et son fonctionnement dans l'école. Il s'agit de permettre au jeune de réaliser et finalement d'adhérer à l'idée que la consommation de drogues dans un cadre scolaire lui est plus nuisible que facilitante. Le défi est en effet grand de faire de l'école un milieu de vie et de favoriser l'éducation à la citoyenneté d'un point de vue global.

**Chapitre 7 : Les conditions de réussite de
l'implantation de projets d'intervention en
prévention de la toxicomanie**

Ce chapitre fait la synthèse des conditions de réussite pour l'implantation d'interventions en prévention de la toxicomanie utilisant l'approche par les pairs. Il s'appuie sur les expériences des différentes écoles évaluées. Il pourra être utilisé comme un guide pour les autres écoles et comme objet de discussions lors d'une journée de présentation des différents projets. Les conditions nécessaires à l'implantation d'une démarche alternative à l'expulsion scolaire dans des situations de consommation de drogues des élèves du secondaire seront définies et décrites au point suivant.

7.1 La définition d'une philosophie commune d'intervention

Définir une philosophie commune d'intervention consiste dans un premier temps à faire en sorte que tous les acteurs concernés par le problème de drogues dans les écoles s'entendent sur le besoin de bâtir une démarche alternative à l'expulsion scolaire. La construction de cette philosophie commune doit donc s'appuyer sur une entente des différents acteurs concernés (direction d'école, enseignants, parents, intervenants, voire même les élèves) pour aborder autrement la question des drogues. Dans ces circonstances, l'élaboration d'une philosophie commune passe par différentes rencontres où chacun des acteurs peut présenter sa vision, ses attentes et ses besoins. Pour ce faire, il est possible de s'appuyer sur des structures de concertation existantes, par exemple, le conseil d'établissement et les rencontres de l'équipe-école. Cependant, ces rencontres ne sont généralement pas suffisantes pour permettre l'élaboration d'un projet d'intervention. À cet égard, il importe qu'un porteur du dossier de l'intervention soit désigné. Cette personne serait alors chargée de créer un comité regroupant les acteurs concernés, d'assurer la continuité dans les travaux du comité et de préparer les discussions nécessaires. Le porteur du dossier est une personne dont le rôle est crucial pour maintenir la priorité de l'école sur la nécessité d'une intervention relative à la consommation de drogues.

D'ailleurs, il semble que l'école Sophie-Barat, par exemple, a connu des difficultés d'implantation d'un projet d'intervention, notamment parce que personne n'avait véritablement la responsabilité de ce dossier.

Le porteur du dossier doit s'assurer que l'élaboration du projet d'intervention répond aux attentes de tous. À cet égard, il importe en effet que tous les acteurs concernés soient satisfaits des lignes d'intervention adoptées pour que l'implantation de l'intervention puisse se réaliser dans un même sens.

La construction d'une philosophie commune d'action peut être laborieuse. Pourtant, le temps pris pour harmoniser les volontés de tous est nécessaire afin que le projet d'intervention recueille l'adhésion de tous. Dans la plupart des écoles, la réflexion sur l'intervention à réaliser a pu prendre quelques mois, voire une année scolaire complète. Ce temps peut paraître long. Mais, considérant les agendas surchargés des personnes œuvrant dans les écoles, il est réaliste de croire qu'il s'agit là d'un minimum. Des conditions peuvent rendre plus faciles ce travail d'harmonisation. Ainsi, si l'école a pris l'habitude de travailler en concertation avec différents intervenants de son milieu, la concertation en matière de consommation de drogues peut être plus facile à élaborer, dans la mesure où elle s'appuie sur une tradition d'ententes formelles ou informelles avec les différents partenaires de l'école.

Dégager une philosophie commune d'intervention signifie également qu'il faille s'entendre ensemble sur une vision de la consommation de drogues chez les jeunes et sur les fondements de l'intervention à développer. Dans tous les projets présentés, il s'agissait ici de bâtir une démarche alternative qui s'appuyait sur une approche en réduction des méfaits. Dans ces circonstances, il faut que l'ensemble des acteurs accepte que la répression ne doit pas être l'unique moyen de répondre à la consommation de drogues et qu'il faut au contraire adopter une attitude pragmatique dégagée d'un regard

moralisateur sur la consommation de drogues. L'adoption d'une telle démarche n'est pas sans difficulté dans la mesure où le réflexe de l'interdit de la consommation de drogues demeure souvent la première attitude, notamment lorsqu'il s'agit de jeunes. À cet égard, la formation des acteurs les moins avertis sur les autres approches en matière de drogues peut être un soutien pour parvenir à l'élaboration d'une alternative. Dans la plupart des écoles, des formations ou du soutien, notamment par le personnel du Centre Dollard-Cormier, ont été réalisés pour informer les personnes des différentes approches possibles en intervention en toxicomanie.

Finalement, dégager une philosophie commune d'intervention doit aussi se réaliser dans le respect des mandats de chacun des acteurs. Certes, ces mandats doivent être aménagés pour parvenir à une entente sur le projet d'intervention, mais il importe aussi de s'assurer que l'intervention ne trahisse pas les mandats généraux de chacun. Ainsi, par exemple, il apparaît difficile d'exiger des enseignants de devenir des intervenants spécialisés en toxicomanie. Par contre, ils peuvent participer à la démarche d'intervention en utilisant leurs compétences pédagogiques pour faire réfléchir les jeunes sur la drogue. De la même façon, la police ne peut se retirer de son mandat de répression, mais son rôle peut être aménagé dans l'intervention pour qu'elle intervienne sur la vente de drogues plus que sur l'usage, par exemple.

Cette étape dans l'implantation d'un projet est cruciale, dans la mesure où elle donne le ton que prendra l'intervention par la suite. Ne pas prendre le temps nécessaire à la réalisation de cette condition et ce, à la satisfaction de tous, peut nuire à l'implantation subséquente de l'intervention, mais aussi à la pérennité du projet. Une fois, cette philosophie commune d'intervention dégagée, il importe alors de s'entendre sur le cadre de l'intervention.

7.2 Le cadre de l'intervention

Définir un cadre d'intervention exige de considérer plusieurs éléments dans la mesure où ce cadre décrit un plan de travail. S'agissant d'une évaluation d'implantation de projets par les pairs, il importe de choisir entre l'approche des pairs aidants et celle de groupe d'entraide pour asseoir le cadre d'intervention approprié. Par la suite, la définition d'objectifs d'intervention, du rôle de chacun des acteurs et du protocole d'intervention constituent les éléments du cadre.

7.2.1 Le choix de l'approche

La description des différents projets a permis de montrer les différences entre une intervention fondée sur des pairs aidants et une intervention s'appuyant sur un groupe d'entraide.

Dans le premier cas, l'intervention s'inscrit dans une démarche de prévention primaire qui cible les jeunes qui n'ont pas encore consommé ou qui l'ont fait de manière exploratoire. Les pairs considérés alors comme des pairs-formateurs ont pour mandat de donner de l'information sur les drogues à des élèves plus jeunes. Cette démarche est utilisée à l'école F.A.C.E. et à l'École internationale de Montréal, pour donner aux élèves les outils qui leur seront nécessaires pour faire des choix responsables lorsqu'ils seront confrontés à la décision de consommer ou de ne pas consommer. L'évaluation de l'implantation de ces deux projets d'intervention a montré que cette démarche connaît d'excellents résultats pour les sixième année du primaire et pour les élèves de 1^{re} secondaire et de 2^e secondaire. Par contre, pour les jeunes plus âgés qui généralement ont déjà fait leurs propres expériences de

consommation, le rôle des pairs-formateurs apparaît moins évident à tenir et semble moins correspondre aux besoins de ces jeunes.

Par contre, l'intervention par le groupe d'entraide qui s'adresse aux jeunes consommateurs qui font un usage régulier, voire problématique, paraît plus appropriée pour ces jeunes plus âgés. Dans cette approche, la démarche tend à être celle d'un groupe d'entraide même si elle ne vise pas nécessairement une réadaptation. En effet, considérant le contexte scolaire, le temps qu'il est possible d'accorder au groupe et l'âge des participants, l'intervention se construit principalement autour des premières étapes du processus de changement. Elle vise donc à faire prendre conscience aux jeunes de leur consommation, de sa nature problématique et de leur donner des outils pouvant favoriser un changement d'attitude vis à vis l'usage des drogues. Si cette approche vise les consommateurs, elle ne doit pas s'entendre comme une démarche d'intervention spécialisée en toxicomanie. Elle n'est qu'un outil pouvant favoriser la demande des jeunes pour une aide plus spécialisée.

En retenant cette approche par les pairs, il importe donc de faire le choix qui correspond le plus possible avec les besoins et les attentes de l'école. Une fois ce choix réalisé, il faut définir de manière cohérente avec ce choix, les objectifs d'intervention.

7.2.2 La définition des objectifs d'intervention

La définition des objectifs d'intervention a ses exigences. Ils doivent être clairs, précis, et réalisables. Cette étape constitue souvent un moment où les différences en terme d'attentes entre les acteurs peuvent ressortir. À cet égard, elle est un moyen de s'assurer de la solidité de la concertation réalisée auparavant.

Pour définir des objectifs clairs et précis, il importe de considérer la nature de l'intervention que l'on souhaite réaliser, la durée de l'intervention et les effets attendus. La clarté et la précision dans ces objectifs traduit le plus souvent la cohérence de l'intervention. Elles permettent aussi d'assurer une lecture satisfaisante des effets de l'intervention. En effet, si les objectifs sont mal définis, il sera difficile par la suite d'évaluer les effets de l'intervention. L'objectif général dans une approche en réduction des méfaits demeure toujours d'apprendre aux jeunes à faire des choix de consommation appropriés, tant en termes de produits, de contextes de consommation, que de quantités. En effet, si le but est de réduire les méfaits, il s'agit de réduire voire d'éliminer les consommations qui sont inadéquates dans la mesure où elles produisent des effets négatifs supérieurs aux bienfaits éprouvés.

Dans le cas d'une approche par les pairs-formateurs, les objectifs s'organisent le plus souvent autour du mandat d'information des jeunes rencontrés. Dès lors, les objectifs peuvent traduire une augmentation des connaissances sur les drogues, sur leurs effets, une augmentation des outils nécessaires à la prise de décision.

Dans le cas d'une approche par groupe d'entraide, les objectifs s'organisent autour du processus de changement. Dans ces circonstances, ils doivent orienter les premières étapes de ce processus qui consistent à faire prendre conscience aux jeunes de leur consommation, mais aussi à leur offrir des outils pour choisir des alternatives à l'usage de drogues dans un contexte scolaire.

Même si les objectifs sont clairs et précis, une troisième condition demeure nécessaire. Il importe en effet que ces objectifs soient réalistes et faisables dans un contexte scolaire. Il s'agit ici le plus souvent d'évaluer les limites de l'intervention de l'école dans les difficultés des jeunes. En effet, l'école n'est

pas en premier lieu une institution d'intervention spécialisée. Elle n'a donc pas les ressources nécessaires pour assurer un tel mandat. Dès lors, les objectifs d'intervention doivent être pensés dans cette perspective pour être réalistes. Un des plus grands dangers dans la définition d'un cadre d'intervention consiste en effet à vouloir trop en faire. Or, même en partenariat, l'intervention en toxicomanie dans un contexte scolaire doit avoir ses limites. Par conséquent, les objectifs doivent être définis dans ces limites puisque l'école ne peut se substituer à des interventions plus spécialisées.

Ces objectifs définis, il importe de s'attarder au rôle de chacun des acteurs dans le projet d'intervention.

7.2.3 La définition du rôle des acteurs

La définition du rôle des acteurs dans l'intervention constitue une des manières d'organiser les lignes de partenariat mais aussi une des manières de clarifier les attentes et les mandats de chacun. Pour parvenir à une définition satisfaisante du rôle de chacun dans l'intervention, il importe de considérer les mandats originels des acteurs. Ainsi, il est fort probable que la contribution des enseignants soit définie autour de la connaissance qu'ils ont des élèves pour assurer le recrutement, le repérage, tandis que les intervenants porteraient davantage la réalisation de l'intervention.

Cette étape permet ainsi de tracer les frontières mais aussi les passages entre les différents moments de l'intervention. Pour faciliter cette définition, il est possible d'identifier les différents temps de l'intervention et de donner à chaque temps, un rôle dominant à un groupe d'acteurs ou à plusieurs. Ce découpage permet d'ajuster, en cas de difficultés, le contexte d'intervention propre à un groupe d'acteurs.

Cette définition a pour avantage aussi de partager la responsabilité de la conduite de l'intervention entre tous. Elle définit donc les lignes de partenariat en s'assurant de la participation de chacun des acteurs au projet. Le plus souvent, cette étape reste dans l'informel dans la mesure où cette définition du rôle de chacun peut paraître évidente. Pour autant, l'exercice de la formalisation constitue un excellent moyen d'identifier les zones de difficultés dans l'implantation, mais aussi peut devenir un outil pour communiquer les attentes réciproques en termes de tâches. Ainsi, par exemple, en définissant très clairement les tâches des enseignants et de la direction de l'école et en cherchant à obtenir l'adhésion de tous à cette définition, il est possible de rendre concret le projet avant même son implantation.

7.2.4 La construction du protocole d'intervention

Le dernier exercice nécessaire à la planification d'un projet d'intervention consiste à faire une synthèse des définitions réalisées et de les placer dans un protocole dont le but est de décrire toutes les phases de l'intervention en précisant le rôle de chacun à ces étapes et les raisons de cette étape. Cet exercice permet de traduire sur papier l'intervention et de s'assurer, avant sa réalisation, de sa cohérence. Il permet également de planifier le temps nécessaire à la mise en place de l'intervention.

Le protocole définit en outre l'intervention dans ses éléments constitutifs et organisationnels. Ainsi, il définit par exemple le temps et le contenu de la formation.

Enfin, il constitue un excellent outil pour présenter le projet d'intervention puisqu'il doit en traduire à la fois l'esprit et la lettre.

7.3 Les conditions de réalisation de l'intervention

Une fois l'intervention pensée, il importe encore de s'assurer que les conditions nécessaires à sa réalisation soient assurées. Ces conditions touchent à la fois, les dimensions humaines, matérielles et organisationnelles.

7.3.1 Les conditions humaines

Penser une intervention exige aussi de considérer les ressources humaines qui vont être nécessaires pour assurer l'implantation de la démarche. Dans la plupart des écoles, ce sont des intervenants rattachés à l'école qui ont pris en charge ce volet du projet. Cependant, le recours à des ressources spécialisées de l'extérieur peut s'avérer intéressant car il permet de partager le poids des différentes responsabilités. Dans cette perspective, l'importance des lignes partenariales se trouve renforcée puisque l'intervention repose sur des ressources humaines suffisantes et diversifiées.

De son côté, l'École internationale de Montréal a dégagé à temps partiel une enseignante pour réaliser le projet d'intervention. Cette option a pour avantage de développer l'intervention avec une personne qui connaît bien les élèves, mais un peu moins les drogues et leurs effets.

En toutes circonstances, il importe de mentionner que le développement de ce type d'intervention en prévention de la toxicomanie est exigeant pour les personnes puisqu'il nécessite à la fois du temps et de l'énergie pour la conceptualisation de l'intervention et pour son implantation. Dès lors, l'idée de retenir une équipe d'intervenants peut être une piste de solution pour éviter l'essoufflement des intervenants isolés.

7.3.2 Les conditions matérielles

Si ces projets ne paraissent pas très coûteux puisque la plupart nécessitent simplement du matériel de papeterie et des collations pour les participants, il n'en demeure pas moins que ces éléments ont un prix qu'il faut prévoir. De plus, la possibilité d'assurer des formations en intervention en toxicomanie peut constituer des activités onéreuses pour le projet.

7.3.3 Les conditions organisationnelles

Pour parvenir à une implantation réussie d'un projet d'intervention, il faut que l'intervention s'inscrive dans l'organisation de l'école, que la démarche se fasse en parascolaire ou durant les heures de classe. Dans ces circonstances, il est nécessaire de penser et de planifier le protocole pour s'assurer de la participation de tous les acteurs à la démarche. Certains acteurs de projet implanté ont ainsi fait valoir que les jeunes qui participent à la démarche à titre de pair-formateur ou à titre de membre du groupe de réflexion doivent obtenir une reconnaissance pour cette participation qu'elle soit volontaire ou imposée.

Conclusion

L'évaluation de l'implantation des différents projets de prévention de la toxicomanie utilisant l'approche des pairs a permis de faire ressortir le processus dans lequel tout projet doit s'inscrire pour parvenir à une mise en place effective. Dans ce mandat, les projets n'ont pas connu les mêmes rythmes si bien qu'au terme de la démarche évaluative seuls trois projets ont connu une véritable implantation. Pour les autres écoles, le travail accompli n'est pas perdu puisqu'il constituera la base du travail à effectuer l'année prochaine. Cette situation montre qu'il n'est pas toujours facile d'implanter des mesures alternatives à l'expulsion de l'école en cas d'usage de drogues.

La question de la consommation de drogues est toujours aussi cruciale dans un contexte scolaire. Les stratégies préventives développées ont utilisé une logique de concertation et de coordination qui a permis la mise en place d'interventions novatrices. Il importe maintenant de mesurer les effets de ces interventions en réalisant une évaluation d'impact, mais aussi de retenir que la meilleure prévention demeure encore, dans un contexte d'adolescence, une stratégie orientée sur l'amélioration de la santé plutôt que sur l'interdiction de comportements.